

ALGÉRIE-FRANCE

Air Algérie invitée de la 126^e AG de l'ATAF

P. 24

TRAVAUX DU FORUM MONDIAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Tidjani Haddam aujourd'hui à Bruxelles

P. 24

ALGÉRIE-ONU

Egalité des sexes : l'Algérie occupe une bonne position en Afrique et dans le monde arabe

P. 4

ALGÉRIE-TURQUIE

Vers l'ouverture d'une école privée turque en Algérie

P. 4

ENDETTEMENT EXTÉRIEUR :

Une solution «partielle et limitée dans le temps» pour réduire le déficit budgétaire

L'endettement extérieur est «une solution partielle et limitée dans le temps» qui doit répondre à certaines conditions pour réduire les déficits budgétaires et atténuer les déséquilibres de la balance des paiements, a estimé hier à Alger l'économiste, Rachid Sekkak. L'économiste et ancien directeur de la division de la dette extérieure au niveau de la Banque d'Algérie a fait savoir lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, que l'éventuel recours de l'Algérie à l'endettement extérieur est «une solution partielle mais qui reste insuffisante» pour couvrir les déficits budgétaires et atténuer les déséquilibres de la balance des paiements.

P. 5



COMPLEXE EL-HADJAR :

Installation du Comité interministériel du suivi de mise en œuvre des mesures d'urgence

P. 6



PRODUCTION AQUACOLE EN ALGÉRIE :

Une croissance de plus de 20% à la fin 2019

P. 6

INNOVATION TECHNOLOGIQUE :

La place financière se dote d'un «Finlab»

P. 6

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Plus de 84000 candidats au concours d'accès au Doctorat

P. 3

SANTÉ

CANCER DU POU MON Un diagnostic souvent trop tardif

Pp 12-13

FOOTBALL

AMICAL (ALGÉRIE - COLOMBIE 3-0) :

Les Verts séduisent avant les choses sérieuses en novembre

Solide défensivement et efficace offensivement, l'équipe nationale de football a décroché une retentissante victoire mardi soir face à la Colombie (3-0), au stade Pierre-Mauroy de Lille, confortant non seulement son statut de championne d'Afrique mais rassure à un mois du coup d'envoi des qualifications de la CAN-2021.

P. 21

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES DOUANES D'ORAN :

Sortie de la 3^e promotion d'officiers de brigade

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Chlef

P. 24

BLIDA

220^e numéro de l'émission
«Rendez-vous avec l'histoire»

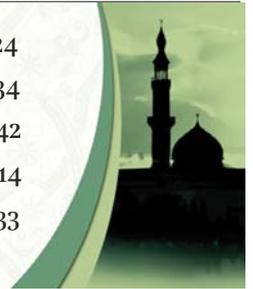
Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre du 220^e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid organise ce matin à partir de 10h au niveau du lycée Zerk Lounes de Meftah (Blida), une conférence à l'occasion de la journée nationale de l'immigration. La rencontre qui se déroulera en présence de personnalités historiques, d'étudiants et de représentants de la presse, sera encadrée par des professeurs universitaires et des spécialistes.



Horaire des prières

Jeudi 18 Safar 1440

Fajr	05:24
Dohr	12:34
Asr	15:42
Maghreb	18:14
Isha	19:33

CE MATIN À L'ESHRA
Célébration de la journée
nationale de la métrologie

L'Office national de métrologie légale (ONM), célébrera ce matin à partir de 8h30 à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), la 23^e journée nationale de la métrologie. Cette rencontre qui se déroulera en présence des acteurs concernés par la métrologie (opérateurs économiques relevant du secteur public et privé

ainsi que des représentants des institutions de l'Etat, des organisations professionnelles et de protection des consommateurs, universitaires et chercheurs), aura pour thème «La métrologie : gage de protection du consommateur». La rencontre sera consacrée à sensibiliser davantage sur le rôle de la métrologie dans la protection des consommateurs dans des domaines aussi variés que la santé, la sécurité ou l'environnement et particulièrement des activités liées aux pratiques de commerce loyales.

LES 17 ET 18 OCTOBRE
AU SHERATON D'ALGER
4^e Congrès
de la SAPHO

La société algérienne de pharmacie hospitalière et oncologique (SAPHO), organise les 17 et 18 octobre au Sheraton club des pins (Alger), le 4^e congrès sous le thème «A quelles grandes évolutions la pharmacie hospitalière doit-elle faire face ?». Cette rencontre scientifique internationale qui regroupera plus de 500 pharmaciens hospitaliers nationaux et de France, de Tunisie, du Maroc et d'Égypte sera encadrée par des experts algériens et étrangers.

FORUM MONDIAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
Tidjani Hassan Haddam
aujourd'hui à Bruxelles

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Tidjani Hassan Haddam, participera à partir d'aujourd'hui à Bruxelles (Belgique), aux travaux du Forum mondial de la sécurité sociale.

CHU MUSTAPHA
Journée de formation sur
«La prise en charge précoce
du polytraumatisé»

Le Centre hospitalo-universitaire Mustapha, organise aujourd'hui, une journée de formation médicale continue sur «La prise en charge précoce médico-chirurgicale du polytraumatisé».

LE 26 OCTOBRE À 17H
Waciny Laredj invité
du café de l'Opéra

Le café littéraire de l'Opéra d'Alger, reçoit samedi 26 octobre à partir de 17h, le romancier Waciny Laredj, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur son roman «Les gitans aimes aussi».



Météo



	Max	Min
Alger	26°	16°
Oran	24°	14°
Annaba	25°	18°
Béjaïa	25°	17°
Tamanrasset	33°	19°

LE 19 OCTOBRE À LA
SALLE IBN ZAYDOUN
Projection
en VOSTFR du
dernier «Joker»

Le dernier film «Joker», réalisé par Todd Phillips avec Joaquin Phoenix et Robert De Niro, sera projeté en vidéo originale sous-titrée en français (VOSTFR), samedi 19 octobre à partir de 18h à la salle Ibn Zaydoun (OREF).

TRANSPORT AÉRIEN
Air Algérie hôte
de la 126^e AG de l'ATAF

La compagnie nationale aérienne, Air Algérie, a été hôte de la 126^e Assemblée générale de l'Association des transporteurs aériens francophones (ATAF) qui s'est déroulée le 12 octobre à l'hôtel Sofitel (Alger) en présence de 160 participants entre représentants de compagnies aériennes francophones et partenaires issus du monde de l'aéronautique pour un forum axé sur des thèmes d'actualités à savoir : La modernisation du transport aérien et l'impact des nouveaux appareils sur le transport aérien développés par des Experts d'Air France et BOEING, MITSUBISHI, EMBERAER et AERCAP. Les besoins des compagnies en matière de formation dans l'aérien a été développé par 03 organismes de formation agréés par ATAF et IATA. Les enjeux dans le contexte africain et la gestion des crises dans les compagnies aériennes. Lors de ce forum, le P-DG d'air Algérie Bakouche Allèche, indique que, cette année, le monde de l'aviation civile traverse une crise des plus dures, qui a vu la disparition de plusieurs compagnies. Dans son allocution, M. Alleche a présenté la stratégie et la vision de la compagnie pour faire face à cette crise qui secoue le monde de l'aérien. M. Alleche espère ainsi que les travaux de l'Ataf apporteront un éclairage sur la situation et que les solutions retenues par chaque compagnie leur permettront de s'affranchir des effets néfastes de la crise.

ESM
Mobilis honore les
majors de promotion

Après avoir gratifié les étudiants majors de promotions de différents établissements universitaires à travers le pays, Mobilis entreprise citoyenne par excellence, poursuit son programme d'accompagnement et de soutien aux étudiants universitaires, en honorant hier, la sortie de l'École supérieure de management (ENSM), du pôle universitaire de Koléa. Mobilis a ainsi accompagné, les Vingt et un (21) lauréats de la 7^{ème} promotion d'étudiants en Master des sept (7) spécialités dispensées au niveau de cet établissement : Management des Organisations, Management par la Qualité, Management des Ressources Humaines, Management Stratégique et Système d'Information, Management Marketing, E-Gouvernement, Entrepreneuriat et Management des projets. À travers cet accompagnement, Mobilis, réaffirme son engagement dans la promotion du savoir et l'encouragement de nos jeunes compétences et élites de l'université Algérienne. Félicitations aux lauréats!

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE D'EL HADJAR
Installation du Comité
interministériel chargé
du suivi de l'état de mise
en œuvre des mesures
d'urgence décidées

La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt, a procédé à l'installation du Comité Interministériel décidé lors du Conseil Interministériel (CIM) tenu en date du 17 septembre 2019 relatif à la situation du complexe sidérurgique d'El Hadjar. Il est à rappeler que ce CIM a été organisé suite aux perturbations de l'activité du Complexe Sidérurgique d'El Hadjar induites, notamment par les dysfonctionnements enregistrés dans les opérations d'acheminement du minerai de fer à partir des mines d'Ouenza et de Boukhadra. L'objectif visé par les mesures décidées est d'assurer le redressement de la situation du Complexe dans le but d'assurer la pérennité de son activité, la sauvegarde des postes d'emplois, lui assurer un rehaussement de sa compétitivité et surtout la sauvegarde des investissements colossaux suscrits par le Trésor public. Le Comité interministériel présidé par Mme la Ministre de l'Industrie et des Mines est composé des représentants des secteurs ministériels de la Défense Nationale, de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Finances, de l'Énergie, des Travaux publics et des Transports et des Ressources en eau ainsi que les principaux Groupes, EPE et EPIC également concernés à savoir: Groupe MANAL, Groupe IMETAL, Groupe LOGITRANS, MFE (Société des Mines de Fer de l'Est), SEH (Complexe Sidérurgique d'El Hadjar) et l'EPIC SNTF.

PARLEMENT

Chenine : «Les Algériens appelés à contribuer à l'édification des institutions constitutionnelles et à la participation à la présidentielle du 12 décembre»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a appelé mercredi à Alger les Algériens à "barrer" la route aux détracteurs du pays à travers la contribution à l'édification des institutions de l'Etat et la participation massive à l'élection présidentielle prévue le 12 décembre.

S'exprimant à l'ouverture d'une Journée parlementaire organisée à l'occasion de la journée nationale de l'immigration, M. Chenine a indiqué que "les Algériens sont appelés, en cette conjoncture sensible, à se mobiliser pour barrer la route aux détracteurs du pays à travers la contribution efficace et directe à l'édification des institutions constitutionnelles, mais aussi la participation massive à la prochaine présidentielle".

Il a estimé, à ce propos, que cette élection aura "un rôle majeur dans l'instauration de la stabilité ce qui permettra d'amorcer une nouvelle ère de démocratie, où le citoyen devient source de vote légitimité politique". Ces élections, a-t-il assuré, "refléteront la véritable volonté du peuple, laquelle sera, sans doute, accompagnée et protégée par l'Armée nationale populaire (ANP), fidèle au serment des Chouhada et au peuple", ajoutant que "l'Algérie a besoin, aujourd'hui, de tous ses enfants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, lesquels devraient contribuer à la dynamique que connaît notre société, aspirant à l'édification d'un Etat démocratique où les droits et la Justice seront assurés".



Il a insisté sur l'impératif de "trouver de nouveaux mécanismes garantissant l'exploitation de ces compétences au service du pays", ce qui exige "la révision de l'arsenal juridique et la recherche de nouveaux moyens pour leur insertion, en sus de la prise en charge des préoccupations inhérentes à leur pays".

S'exprimant sur la journée nationale de l'immigration, M. Chenine a souligné que les émigrés algériens "ont

démontré à travers leur participation aux manifestations contre le colonisateur français, le 17 octobre 1961 à Paris, leur capacité à surmonter toutes les circonstances et situations pour défendre le pays".

Il a rappelé, dans ce sens, la lutte des émigrés algériens pour la libération du pays, "notamment leur rôle efficient à asseoir les fondements du Mouvement national depuis la création de l'Etoile nord africaine (ENA), du

parti du Peuple Algérien (PPA) jusqu'au Mouvement de triomphe des libertés démocratiques (MTLD)". Rappelant "les grands sacrifices et génocide perpétrés contre le peuple algérien", il a indiqué que les positions de l'ancien colonisateur à l'égard de ces crimes contre l'humanité demeurent en deçà des aspirations des Algériens, précisant qu'il s'agit de "crimes imprescriptibles".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR:

Plus de 84000 candidats au concours d'accès au Doctorat

Plus de 84000 candidats ont été admis au concours de Doctorat, qui se déroulera entre le 19 octobre et 9 novembre 2019, a annoncé mercredi le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le traitement des candidatures par les équipes de formation au niveau des établissements universitaires a donné lieu à l'admission de 84.596 candidats, sur un total de 130 224 demandeurs, au concours de Doctorat qui

aura lieu entre le 19 octobre et 9 novembre 2019, précise le ministère dans un communiqué.

Les candidats admis, dont les noms ont été publiés sur la plateforme numérique PROGRES, ont été classifiés en fonction des cinq catégories de classe-



ment (en Master) suivantes: A (les 10 premiers), B les 25 suivants, C les 30 suivants, D les 25 suivants et E les 10 suivants, a fait savoir le ministère, ajoutant qu'il a été admis un taux de 41% de la catégorie A, 44,7% de la B, 10% de la C, 2,6% de la D et 0,7% de la E.

Le département de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche scientifique a fait état, dans ce sens, de la mobilisation de plus de 6400 enseignants chercheurs de rang magistral en qualité de membres des comités de formation doctorante pour l'étude des dossiers de candidature. L'utilisation de la plateforme numérique PROGRES pour la réception des dossiers de candidature au concours a offert de nombreux avantages aux étudiants candidats au concours d'accès au Doctorat à travers une plus grande lisibilité des offres de formation, une simplification des procédures de dépôt de dossiers (4 choix pour chaque candidat) et la garantie de l'égalité entre candidats en termes de traitement des dossiers, conclut le communiqué.

SIDA:

175 nouveaux cas enregistrés à Alger lors du 1^{er} semestre de 2019

Cent-soixante-quinze (175) nouveaux cas de SIDA ont été enregistrés, lors du premier semestre 2019, a indiqué, mercredi, Mme Bourkiche Zekagh Nadia, chef de service des activités sanitaires et des produits pharmaceutiques à la Direction de la Santé d'Alger.

Affirmant que «175 nouveaux cas de séropositifs de différents âges ont été enregistré lors du premier semestre 2019 à Alger», la même responsable a précisé que près de 8.000 per-

sonnes se sont rendues volontairement aux trois centres de référence ouverts au niveau de la wilaya d'Alger afin de procéder aux analyses nécessaires pour le dépistage de cette maladie. Dans ce cadre, la même responsable a fait état de 158 cas découverts au niveau de l'hôpital d'El-Kettar, (07) cas au centre de dépistage de Staoueli et (10) cas au centre de dépistage Bouguermine Bouchnafa (Sidi M'hamed).

La majorité des malades

sont traités au niveau des services des maladies infectieuses, sachant que ces services centraux ont été dotés de différents produits pharmaceutiques et sont encadrés par un personnel médical et paramédical spécialisé. Plus précise, la responsable a fait savoir que les différents services et laboratoires médicaux relevant des établissements hospitaliers publics de la wilaya (EPH) assuraient les analyses permettant de procéder au dépistage

de ce virus, ainsi que le contrôle des dons de sang.

Outre le dépistage tardif de cette maladie, considérée toujours comme étant un tabou au sein de la société, Dr Bourkiche a estimé que de garder secrète cette maladie notamment chez les homosexuels et les toxicomanes pose de réels problèmes aux médecins pour la prise en charge de ces patients, rappelant à ce titre que «le taux enregistré ne reflète pas la vérita-

APN:

La commission des affaires juridiques examine dix (10) déclarations de non incompatibilité

La Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réunie mercredi pour émettre son avis sur les déclarations de non incompatibilité de 10 nouveaux députés, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. S'exprimant à l'ouverture des travaux de la réunion, la présidente de la commission, Souad Lakhdari a mis l'accent sur "la nécessité de se conformer à la loi organique N 12-02 déterminant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire et à la Constitution, stipulant dans ses articles que le député doit se libérer entièrement pour exercer son mandat parlementaire", a précisé le communiqué de l'APN. "Il est prévu que ladite commission élaborera, après parachèvement des travaux, un rapport sur ces déclarations avant de les transmettre au bureau de l'Assemblée pour avis", a ajouté la même source.

ONAAAPH :

13 projets d'unités de fabrication d'appareillages en réalisation à travers le pays

Les travaux sont en cours pour la réalisation de 13 unités de fabrication d'appareillages pour personnes handicapées à travers le pays, a affirmé mardi à Batna le directeur central pour la distribution et le marketing à l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAAPH), Mohamed Lounis. Lors de l'ouverture au siège de la Cnas-Batna de journées d'information sur les services de l'ONAAAPH, le même responsable a indiqué que ces projets lancés en 2014 seront adaptés à l'accueil des handicapés et disposeront d'équipements modernes pour renforcer les capacités des 102 autres structures de production et de distribution existantes au pays. Inscrits dans le cadre du programme de développement de l'office engagé en 2012, ces projets proposeront des produits nouveaux, amélioreront la prise en charge des handicapés par l'ONAAAPH qui assure annuellement des services à environ 10.000 personnes, a ajouté M. Lounis. Placés sous le slogan "l'ONAAAPH, 30 ans de services aux personnes handicapées", ces journées d'information visent à rapprocher l'office davantage des catégories ciblées et faire connaître ses prestations. Elles interviennent après celles d'Ouargla et seront suivies par des journées similaires à Médéa puis Sidi Bel Abbès, a noté le même cadre.

La manifestation tenue au siège de la CNAS, sis la cité de La verdure au centre-ville de Batna, a attiré nombre d'handicapés et leurs proches venus découvrir les services divers assurés par l'ONAAAPH.

ALGÉRIE-CORÉE

L'Algérie et la République de Corée conviennent de renforcer leur coopération dans le domaine de l'université

Le développement de la coopération algéro-coréenne dans le domaine universitaire a été évoquée lors d'un entretien entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, et l'ambassadeur de la République de Corée à Alger, Lee Eun-Yong, indique mercredi un communiqué de ce ministère. Les deux parties ont évoqué, à cette occasion, "les possibilités de donner une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale, notamment dans la formation supérieure ainsi que dans le domaine de la recherche scientifique", précise le communiqué.

Elles ont convenu, à cet effet, de "renforcer davantage leurs relations bilatérales, à travers, notamment, l'envoi de délégations d'experts pour des séjours scientifiques au niveau des différentes universités et centres de recherche, la densification des échanges d'expériences, l'encouragement des responsables des établissements universitaires à contracter des accords de jumelage entre les différentes universités, l'organisation de colloques, séminaires, conférences et journées d'études".

Dans ce cadre, "il est à signaler la signature de 11 accords de jumelage entre les universités algériennes et coréennes", note la même source. Lors de cette rencontre, "la partie algérienne a sollicité l'aide des Coréens pour la création d'une plate-forme de plateau hybride, de même que la création d'une université mixte algéro-coréenne en associant des groupes d'investissement et d'industrie des deux pays qui pourront contribuer à l'essor de ce futur pôle d'excellence".

L'implantation de cette université est prévue "au niveau de la ville de Sidi Abdallah où l'infrastructure de base existe déjà et pourra, de ce fait, devenir un important pôle universitaire réunissant les conditions nécessaires à même de permettre à nos universitaires (étudiants et chercheurs) d'être au diapason des dernières technologies. De même qu'il sera susceptible de constituer une attraction non seulement pour l'élite nationale, mais aussi africaine, arabe et même méditerranéenne", ajoute le communiqué.

Durant cette audience, la partie algérienne a "manifesté un intérêt particulier pour les méthodes d'enseignement de la langue anglaise au niveau des universités coréennes ainsi qu'aux procédures et méthodes de sélection des étudiants".

De son côté, la partie coréenne s'est dite "très impressionnée par le nombre d'étudiants qui fréquentent les universités algériennes ainsi que leur degré d'intelligence et leur capacité d'adaptation et d'assimilation notamment pour les langues étrangères". Dans ce cadre, l'ambassadeur coréen a indiqué que "dernièrement, son ambassade avait organisé un concours d'apprentissage de la langue coréenne et auquel avait pris part plus d'une centaine d'étudiants algériens, parmi eux une jeune étudiante qui maîtrise parfaitement la langue coréenne", relevant que cela "démontre que la société algérienne est ouverte à toutes les civilisations".

L'ambassadeur a, en outre, "énuméré les différentes conventions signées avec les universités algériennes notamment celle de Ghardaïa où les échanges se développent à une cadence appréciable".

Lors de cette rencontre, les deux parties "ont convenu d'explorer les possibilités de mettre en place et de développer une chaîne de langue arabe en République de Corée ainsi qu'une chaîne de langue coréenne en Algérie. De même qu'ils ont abordé le dossier relatif à la mobilité des étudiants et enseignants des deux pays", ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-ONU

L'Algérie a adopté une politique de développement «soucieuse de l'égalité» entre les sexes

L'Algérie a adopté une politique de développement «soucieuse de l'égalité entre l'homme et la femme», a affirmé mercredi à Alger le directeur des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Lazhar Soualem, jugeant «incontournable» de lier la question de la promotion de la femme, la croissance économique et le développement durable.

«Notre pays a décidé d'adopter une démarche soucieuse de l'égalité entre l'homme et la femme et de l'intégration progressive des questions de genre dans les priorités de développement du pays», a-t-il déclaré lors d'un atelier sur le renforcement des capacités nationales sur la transversalité de l'Objectif de développement durable (ODD) relatif à l'égalité entre les sexes. Selon M. Soualem, «lier la question de la promotion de la femme, la croissance économique et le développement durable est devenu incontournable dans toutes les perspectives de dévolution de toute société». Il a soutenu, à cet effet, que l'Algérie «ne ménage aucun effort» dans la mise en place de l'ODD n° 5 relatif à l'égalité entre les sexes et qu'elle s'est fixée comme «priorité nationale» la protection des femmes, en particulier celles en situation de vulnérabilité et socialement en difficulté. Il a expliqué, dans ce contexte, que la politique adoptée par l'Algérie pour atteindre l'ODD5 s'articule autour de 5 dimensions. Il s'agit, a-t-il poursuivi, de

«l'élimination des discriminations» à l'égard des femmes pour assurer l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, de «lutter contre la violence envers les femmes» à travers la mise en place d'un cadre légal et l'amélioration de l'accueil des femmes victimes de la violence. La politique de l'Algérie met également l'accent sur «la consolidation de la place des filles» dans le système éducatif et «l'élargissement de la participation des femmes» dans les domaines de la vie économique, politique et publique, a-t-il ajouté.

Le Directeur des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères a fait savoir, en outre, que l'Algérie a mis en place un système de suivi et d'évaluation pour pouvoir, au besoin, «réajuster les politiques publiques pour une plus grande intégration de la dimension du genre». Il a rappelé, par ailleurs, que l'Algérie «s'est portée volontaire» pour soumettre son premier rapport sur la mise en œuvre des ODD le 16 juillet dernier. Un rapport «favorablement accueilli» lors de sa



présentation par les Etats participants, a-t-il souligné. L'Algérie s'est engagée, ces dernières années, dans des réformes constitutionnelles, législatives et institutionnelles en faveur de la lutte contre les discriminations envers les femmes. Dès l'adoption de l'Agenda mondial 2030, l'Algérie s'est engagée pour mettre en œuvre les ODD en alignement avec ses priorités nationales. Organisé par le ministère des Affaires étrangères, en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la Femme,

avec l'appui du Système des Nations unies, cet atelier est le cinquième du genre.

Il s'inscrit dans la continuité des quatre ateliers qui ont été organisés avec «succès» en 2018 et 2019, tel que l'atelier sur l'ODD3 relatif à la santé, l'atelier sur les cibles et les indicateurs des Objectifs de développement durables et les ateliers de sensibilisation destinés à la société civile et aux médias, dans le cadre du projet d'appui conjoint du Système des Nations unies à la coordination et suivi de la mise en œuvre des ODD par le gouvernement algérien.

EGALITÉ DES SEXES:

L'Algérie occupe une bonne position en Afrique et dans le monde arabe

L'Algérie occupe une «bonne position» en Afrique et dans le monde arabe en matière de mise en œuvre de l'Objectif de développement durable relatif à l'égalité des sexes (ODD5), a affirmé mercredi à Alger, le Coordonnateur résident du système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest. «L'Algérie se positionne très bien en Afrique et dans le monde arabe en matière de réalisation de l'ODD5», a-t-il déclaré lors de l'atelier sur le renforcement des capacités nationales sur l'égalité entre les sexes, relevant les «grandes avancées» réalisées par rapport à la participation de la femme dans la vie politique et dans les centres de décision en occupant des postes de responsabilité. Selon M. Overvest, l'Algérie a également accompli de

«grands efforts» dans la lutte contre les violences faites aux femmes, relevant notamment l'effort réalisé sur le plan législatif et concernant l'élaboration des plans d'actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les «importants progrès» réalisés par l'Algérie «se sont accélérés ces dernières années», a-t-il soutenu, citant, à ce titre, «l'amendement du code pénal en décembre 2015 renforçant les sanctions en cas de violences basées sur le genre, et la réforme constitutionnelle de 2016 qui affirme notamment le principe de parité dans l'accès au monde du travail et aux postes de responsabilités». Le Coordonnateur résident du système des Nations unies en Algérie a rappelé, à l'occasion, que l'appui apporté par le Système des

Nations unies au Gouvernement algérien et aux partenaires nationaux institutionnels et de la société civile vise à «accompagner les efforts nationaux pour une meilleure prise en compte de l'égalité dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030».

Il a plaidé, dans ce contexte, pour la poursuite de «la mise en application des engagements et toutes les obligations pour l'égalité du genre» et le renforcement des «capacités nationales, notamment sur la question de la budgétisation sensible au genre, afin qu'elle soit reflétée dans les politiques publiques». Il a souligné, en outre, l'importance de «favoriser l'inclusion systématique des femmes et des filles» et d'agir sur les facteurs de leur vulnérabilité.

ALGÉRIE- TURQUIE

Vers l'ouverture d'une école privée turque en Algérie

Une convention algéro-turque sera signée prochainement pour l'ouverture de la première école privée turque en Algérie, a annoncé, mercredi à Laghouat, un responsable de l'administration Wafk El-Maâref, relevant du Gouvernement de Turquie. S'exprimant à l'APS en marge de la clôture du séminaire international intitulé «Politique ottomane dans l'espace maritime et saharien du maghreb arabe, 1518-1918», Dr. Mustapha Kuku, responsable au sein de l'administration Wafk El-Maâref, chargée de la gestion des écoles privées turques à l'étranger, a affirmé que la convention sera signée la semaine prochaine à Alger pour la création de cette école turque, la première du genre en Algérie et devant ouvrir ses portes à la saison 2020/2021. Financée par le gouvernement turque, «cette structure éducative se référera dans ses programmes d'enseignement au programme national algérien appliqué par le ministère de l'éducation nationale», a-t-il précisé.

«L'école, qui regroupera les trois paliers de l'enseigne-

ment (primaire, moyen et secondaire), sera encadrée par des enseignants algériens et l'enseignement s'y fera en langue arabe, avec des classes au choix pour les personnes désireuses d'apprendre la langue turque avec des enseignants turques», a ajouté le même responsable. Ce projet scientifique intervient dans le sillage de l'excellence des relations entre l'Algérie et la Turquie, en constante évolution, et sera suivi de l'ouverture d'autres écoles privées turques dans d'autres wilayas d'Algérie, a-t-il souligné. En plus d'offrir un enseignement de qualité dans les trois paliers éducatifs, il ouvrira des perspectives de poursuite d'un cursus universitaire dans les établissements de l'enseignement supérieur en Turquie, en fonction des bourses universitaires accordées annuellement par la Turquie aux étudiants algériens, a poursuivi M. Kuku. Le nombre d'écoles privées turques à l'étranger, relevant de l'administration Wafk El-Maâref, dépasse les 300 établissements dans 30 pays, avec un effectif de plus de 36.000 élèves, a-t-il fait savoir.

ENDETTEMENT EXTÉRIEUR:

Une solution «partielle et limitée dans le temps» pour réduire le déficit budgétaire

L'endettement extérieur est «une solution partielle et limitée dans le temps» qui doit répondre à certaines conditions pour réduire les déficits budgétaires et atténuer les déséquilibres de la balance des paiements, a estimé hier à Alger l'économiste, Rachid Sekkak.

L'économiste et ancien directeur de la division de la dette extérieure au niveau de la Banque d'Algérie a fait savoir lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, que l'éventuel recours de l'Algérie à l'endettement extérieur est «une solution partielle mais qui reste insuffisante» pour couvrir les déficits budgétaires et atténuer les déséquilibres de la balance des paiements.

Pour lui, la solution de l'endettement extérieur «ne représente qu'un moyen temporaire et très partiel» pour revenir aux équilibres budgétaires.

Rappelant que le déficit budgétaire du pays a débuté en 2013-2014 atteignant jusqu'à 15% du PIB du fait de l'effondrement de la fiscalité pétrolière, combiné au maintien très élevé de dépenses publiques, l'intervenant a affirmé que les finances publiques du pays «sont insoutenables telles qu'elles sont aujourd'hui». Pour faire face à ces déséquilibres, l'expert a plaidé pour la mise en place d'un programme qui trace la trajectoire budgétaire du pays pour accroître ses revenus et à réduire ses dépenses. «Nous devons très clairement définir une trajectoire budgétaire, concernant la balance des paiements et mettre en place des réformes structurelles qui nous permettent d'atteindre ces objectifs», a-t-il estimé.

De plus, cette dette éventuelle doit pouvoir créer de nouvelles sources d'exportation, d'emploi et de réduction des



importations. Selon l'économiste, un cadre institutionnel est nécessaire notamment à travers des compétences et des institutions spécialisées dans les marchés monétaires internationaux pour que l'Algérie puisse se tourner «dans les meilleures conditions» vers l'endettement extérieur.

«Il est nécessaire de convaincre les marchés internationaux sur la trajectoire budgétaire du pays et sur son programme de réformes structurelles pour pouvoir contracter de la dette extérieure dans les meilleures conditions pour le

pays», a-t-il expliqué. Revenu sur la situation politique du pays, M. Sekkak s'est dit «profondément convaincu» que si l'Algérie retrouve rapidement sa stabilité sur le plan politique, il est possible de mettre en œuvre des réformes pouvant améliorer les finances du pays.

«Si nous arrivons à régler l'équation politique dans les meilleurs délais, il est tout à fait possible de mettre en place un programme de redressement économique sur des périodes de 5 à 7 ans qui nous remettra sur les rails», a-t-il affirmé.

INNOVATION TECHNOLOGIQUE:

La place financière se dote d'un «Finlab» (Cosob)

Un «FinLab» de la place financière, un laboratoire de Fintechs dédié au développement de l'innovation technologique dans le marché financier a été lancé mercredi à Alger lors du 5ème colloque du conseil scientifique de la Commission de surveillance en opérations de Bourse (Cosob).

En marge de ce colloque, consacré aux «enjeux de la Fintech», le président de la Cosob, Abdelhakim Berrah, a déclaré à la presse que ce laboratoire, qui regroupera des acteurs financiers comme les banques et les compagnies d'assurance, des universités et des Start-up, travaillera pour «Transformer, en business, des idées innovantes visant la modernisation du secteur financier».

Lancé par la Cosob en collaboration avec le ministère des Finances et la société de la Bourse d'Alger, ce laboratoire de Fintech, qui regrou-

pera les start-up activant dans le secteur de l'innovation technologique applicable aux services financiers, sera financé par les banques et compagnies d'assurances membres, des dons et, éventuellement, des financements boursiers participatifs et des prélèvements sur certains Fonds publics, a précisé M. Berrah.

Le champ d'intervention du Finlab s'étend du financement alternatif des entreprises, jusqu'au paiement en ligne, en passant par la gestion d'épargne et les prêts afin d'offrir aux clients des services de meilleure qualité et moins coûteux, a-t-il ajouté. «La mission de ce laboratoire s'articule autour de trois objectifs : financer, innover et former», a-t-il résumé. Intervenant lors du colloque, le directeur des Etudes de Paris Europlace, en charge des relations avec l'Afrique, Karim Zine Eddine a présenté les enjeux

et les objectifs de l'AfricaFinlab, le laboratoire qu'il vient de lancer pour soutenir le développement de la finance africaine.

Ce laboratoire, initié par les places financières africaines et française, fédérant des entreprises émettrices, Banques, assurances, marchés boursiers, autorités de marchés, banques centrales, et Banques de développement, vise à «accompagner la finance africaine dans la nouvelle ère de la finance mondiale, qui est une finance plus directe, digitale, innovante et fortement consommatrice de compétences et de talents», a-t-il souligné.

Evoquant la Fintech dans le monde, il a indiqué qu'elle reposait sur six segments d'activités que sont les paiements, le provisionnement du marché, la gestion des investissements, la levée de fonds, les dépôts de prêts et les assurances. Les

investissements en Fintech ont atteint 36,6 milliards de dollars (mds USD) en 2017, dont 20 mds USD en Asie, 12 mds USD en Amérique, 3,4 mds USD en Europe. En Afrique, ces investissements ont été de 1,2 milliard USD, réalisés notamment par le Nigéria, l'Égypte et l'Afrique du Sud.

Ce dernier est devenu un leader continental en matière de Fintech grâce à l'étendue et la qualité de son infrastructure Internet, a précisé le même expert.

Lors du colloque, un Lexique financier édité par la Cosob, en langues arabe, française et anglaise, a été distribué à l'assistance.

Ce Lexique adopte le lexique officiel pratiqué par les autorités de régulation boursière dans les pays arabes.

Par la même, des trophées ont été décernés aux membres du Conseil scientifique de la Cosob.

PRODUCTION AQUACOLE EN ALGÉRIE:

Une croissance de plus de 20 % à la fin 2019

La croissance de la production aquacole a dépassé, au cours des trois dernières années, les 20% et devra atteindre les 100% à la fin de l'année 2019, a indiqué à l'APS, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture. «Il s'agit d'un secteur qui suscite beaucoup d'intérêt auprès des investisseurs. Quelques 71 projets sont déjà réalisés. La direction de la pêche et de l'aquaculture a cumulé 670 demandes pour de

nouveaux projets», a précisé Taha Hammouche contacté par l'APS.

«La tutelle a validé quelques 400 études de projets parmi les 670 déposées, mais les banques ne suivent pas en ce qui concerne le déblocage de fonds pour financer ce genre de projets», a-t-il précisé, estimant que «le financement reste un obstacle de taille pour le développement de ces projets, dont la majorité ont été autofinancés

par les investisseurs». Malgré ces difficultés, la croissance enregistrée dans ce secteur est très importante. Les partenariats avec les partenaires étrangers - Corée du sud, Égypte - a permis le transfert des technologies et de savoir-faire en matière d'élevage et de production d'intrants, a précisé Taha Hammouche. L'aquaculture reste un créneau d'avenir sur lequel la tutelle mise pour satisfaire les besoins

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES DOUANES D'ORAN : Sortie de la 3^{ème} promotion d'officiers de brigades

L'Ecole nationale supérieure des Douanes d'Oran a organisé mercredi une cérémonie de sortie de la 3ème promotion d'officiers de brigades, présidée par le directeur général des Douanes, Mohammed Ouaret.

Un effectif de 81 officiers compose la nouvelle promotion baptisée du nom de feu Haoua Abdelkader, victime du devoir dont le parcours professionnel a été évoqué à cette occasion.

La dimension qualitative de la formation dispensée par l'Ecole des Douanes d'Oran a été mise en relief par le directeur de l'établissement, l'inspecteur divisionnaire Zergua Ahmed.

Dans son allocution de bienvenue, le responsable a mis l'accent sur le caractère pluridisciplinaire des cursus, rappelant que 14 promotions de douaniers de différentes spécialités ont été formées depuis l'ouverture des portes de l'Ecole d'Oran en décembre 2003. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont au cœur des programmes de formation, donnant ainsi toute son efficacité à la mission des futures compétences humaines, a-t-il souligné.

L'inspecteur divisionnaire a également annoncé que son établissement aspire à être agréé par l'Organisation mondiale des Douanes (OMD), signalant que le dossier afférent est en cours d'élaboration.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie, le DG des Douanes a souligné que «la nouvelle promotion d'officiers contribuera à la lutte contre la criminalité douanière sous toutes ses formes».

M. Ouaret a aussi mis l'accent sur la mission de son corps, évoquant notamment «la protection et la promotion de l'économie nationale».

Des parades des différentes unités des douanes ont été exécutées lors de la cérémonie, également marquée par la visite d'une exposition sur les activités du corps des Douanes.

La victime du devoir feu Haoua Abdelkader, dont le nom a été attribué à la nouvelle promotion d'officiers de brigades, est né le 18 juillet 1968 à Matmar, dans la wilaya de Relizane.

Il rejoint le corps douanier le 13 novembre 1993 à l'issue de sa formation à l'école des Douanes de Terga (Aïn Témouchent), participant dès lors à plusieurs opérations de lutte contre la contrebande ayant donné lieu à la saisie d'importantes quantités de produits.

Il s'est éteint le 1er août dernier à l'âge de 51 ans, suite à une ultime opération d'interception de contrebandiers menée à Relizane, laissant derrière lui une femme et quatre enfants. Ses qualités professionnelles et humaines ont été évoquées lors d'un vibrant hommage rendu en présence de sa famille, des autorités locales et de représentants des différents corps de sécurité du pays.

TÉBESSA: Une commission de la Sonatrach inspecte deux champs pétroliers dans le Sud de la wilaya

Une commission spécialisée du groupe pétrolier public Sonatrach a inspecté courant octobre deux champs pétroliers, découverts récemment dans la région de Bir El Ater (90 km au Sud de Tébessa), a indiqué mercredi le wali Moulaty Ataallah.

Lors des travaux de la 3ème session ordinaire de l'APW, le même responsable a indiqué qu'une délégation d'experts techniciens du groupe Sonatrach a inspecté les deux champs pétroliers en prévision de leur exploitation qui sera génératrice d'emplois pour les jeunes de cette wilaya.

La commission a contacté des agriculteurs de la région pour trouver des solutions aux problèmes relevés sur les sites dont l'infiltration d'eau et a remis son rapport aux hautes autorités du pays afin d'y envisager la possibilité d'exploitation, a ajouté le wali.

«Si le projet est adopté par le gouvernement, entre 500 et 4.000 emplois seront générés au profit des jeunes de la commune de Bir El Ater», a souligné Moulaty Ataallah qui a instruit les directeurs de l'emploi et l'ANEM de recruter parmi les jeunes ceux issus des communes du Sud de la wilaya en fonction des spécialités et compétences requises.

Le chef de l'exécutif local a fait état de l'inscription d'un autre projet de prospection pétrolière dans la commune de Thelidjène.

ROUTES: Prise en charge du doublement des RN-3 et RN-46 «A» à Biskra dans les «prochains programmes»

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a affirmé mardi après-midi à Biskra que le doublement des RN-3 et RN-46 «A» à Biskra sera pris en charge dans «les prochains programmes de développement».

Lors d'un point de presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que les études ont été élaborées pour le doublement du tronçon de 40 km de la RN-3 entre Biskra et El Oued et 70 km de la RN-46 «A» entre la circonscription administrative d'Ouled Djellal et El Oued.

Ces projets devraient permettre d'améliorer la fluidité du trafic routier, notamment des poids lourds sur les axes routiers «d'une grande importance» pour le raccordement de Biskra aux wilayas du Sud, notamment Ouargla et El Oued, a souligné le ministre.

Concernant le renforcement du transport urbain dans la ville de Biskra par le tramway, le ministre a relevé que le relief de la ville est «propice» pour ce type de projet qui exige toutefois des ressources financières considérables qui ne peuvent être mobilisées actuellement. Le ministre a inspecté les travaux de doublement de la RN-3 dans son tronçon de 15 km entre Oumeh et le chef-lieu de wilaya dont le taux d'avancement est estimé à 50 %.

Il s'est également enquis des travaux de la RN-46 «A» entre Ouled Djellal et El Oued dont la réception est prévue pour «novembre prochain».

Au terme de sa tournée, le ministre a estimé que la wilaya de Biskra a réalisé «un bond qualitatif» en matière de développement de son réseau routier et d'exécution des projets du secteur assurant que des projets considérables sont dirigés vers l'entretien pour assurer la pérennité de ces routes.

COMPLEXE EL-HADJAR: Installation du Comité interministériel du suivi de mise en œuvre des mesures d'urgence

Un Comité Interministériel chargé du suivi de l'état de mise en œuvre des mesures d'urgence décidées au profit du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) a été installé par la ministre de l'Industrie et des Mines Mme Djamilia Tamazirt, a indiqué mercredi le ministère dans un communiqué.



L'installation de ce Comité a été décidé lors du Conseil interministériel, tenu le 17 septembre dernier relatif à la situation du complexe sidérurgique d'El Hadjar, a précisé la même source.

Cette réunion a été organisée suite aux perturbations de l'activité du Complexe induites, notamment par les dysfonctionnements enregistrés dans les opérations d'acheminement du minerai de fer à partir des mines d'Ouenza et de Boukhadra, rappelle le ministère.

Ainsi, les mesures décidées visent à «assurer le redressement de la situation du Complexe dans le but d'assurer la pérennité de son activité, la sauvegarde des postes d'emplois, lui assurer un rehaussement de sa compétitivité et surtout la sauvegarde des investissements colos-

aux suscrits par le Trésor public», a poursuivi la même source. En plus du suivi de la situation de l'approvisionnement du Complexe d'El Hadjar en minerai de fer, le Comité devra présenter des «propositions de solutions pour le redressement de la situation globale du Complexe prenant en compte l'ensemble des problématiques rencontrées notamment, financière, organisationnelle, production et portefeuille produits, les emplois, les projets de développement, les besoins en eau et en énergie (électricité et gaz), le positionnement vis-à-vis de la concurrence», selon le communiqué.

«Un plan stratégique pour SEH (Complexe Sidérurgique d'El Hadjar) devra être mis en place par le Comité», ajoute la même source.

Ce comité devra établir un pre-

mier rapport, dans un délai d'un mois qui sera présenté par la ministre de l'Industrie et des Mines en réunion du Gouvernement, précise le ministère.

Présidé par la ministre de l'Industrie et des Mines, le Comité interministériel est composé des représentants des secteurs ministériels de la Défense nationale, de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Finances, de l'Énergie, des Travaux publics et des Transports et des Ressources en eau, ainsi que les principaux Groupes, EPE et EPIC également concernés.

Il s'agit des groupes, MANAL, IMETALI, LOGITRANS, MFE (Société des Mines de Fer de l'Est), SEH (Complexe Sidérurgique d'El Hadjar) et l'EPIC SNTE.

MICRO-CRÉDIT: 67 % des bénéficiaires âgés de moins de 40 ans

Près de 67 % des bénéficiaires du micro-crédit octroyé dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), sont des jeunes âgés de moins de 40 ans, a indiqué mardi à Alger la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia.

Mme Eddalia, accompagnée de membres du Gouvernement, a présidé la cérémonie d'inauguration du Salon national de la micro-activité qui s'étalera sur trois jours sous le slogan «Entrepreneuriat: un enjeu d'avenir», avec la participation de plus de 140 bénéficiaires du dispositif du micro-crédit issus de toutes les wilayas du pays.

Le Salon vise à aider les bénéficiaires de micro-crédits à faire la promotion de leurs produits et à les commercialiser, en mettant en avant les expériences les plus concluantes en matière de création de micro-activités génératrices d'emplois, et à faire la promotion du micro-crédit et des facilitations offertes aux personnes désirant bénéficier



des services de l'ANGEM.

Dans une déclaration à la presse, Mme Eddalia a affirmé que l'ANGEM avait financé depuis sa création en 2005 jusqu'à la fin du premier semestre de l'année en cours, «plus de 900.000 projets de micro-activités, avec la création de 1.300.000 emplois», ajoutant que «67 % des bénéficiaires sont des jeunes âgés de moins de 40 ans, ce qui prouve l'intérêt accordé à l'entrepreneuriat des jeunes».

La ministre a indiqué, dans ce contexte, que les porteurs de projets peuvent bénéficier d'un

deuxième micro-crédit, une fois payées leurs dettes contractées auprès de l'ANGEM, soulignant que le ministère œuvrait à «trouver des mécanismes à même d'augmenter la valeur micro-crédit à l'avenir».

Le dispositif de micro-crédit est dédié à toutes les catégories, a affirmé la ministre, rappelant, dans ce sens, que 20.000 diplômés universitaires en avaient bénéficié.

Elle a également fait état d'un programme «ambitieux» qui sera lancé en 2020 au profit des jeunes demandeurs de

micro-crédits dans le cadre de l'ANGEM.

Concernant les mesures prises dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires des micro-crédits, Mme

Eddalia a mis en avant les programmes d'accompagnement et de formation en entrepreneuriat, notamment en faveur de la femme en milieu rural lui permettant d'acquiescer les compétences requises pour gérer son projet.

En marge de ce salon, Mme

Eddalia a signé deux conventions avec respectivement le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dada Moussa Belkheir afin d'accompagner les jeunes diplômés de l'université et des centres de formation leur permettant d'accéder au monde d'entrepreneuriat.

A cette occasion, une plateforme électronique destinée aux jeunes demandeurs de micro-crédits a été lancée pour l'inscription en ligne.

AGRICULTURE-FORMATION PROFESSIONNELLE

Une convention de coopération entre les ministères de l'Agriculture et de la Formation et de l'Enseignement professionnels

Les ministères de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont signé, mardi à Alger, une convention pour le renforcement de leur coopération et coordination et leur concrétisation sur le terrain en appui aux efforts visant le développement et la diversification de la production nationale.

La convention a été signée, lors d'une conférence nationale sur le renforcement du partenariat entre les deux secteurs, en présence des ministres de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, et de la formation et de l'enseignement professionnels, respectivement MM. Cherif Omari et Dada Moussa Belkheir et des directeurs de wilayas des services agricoles et directions de la formation et de l'enseignement professionnels.

Dans une allocution à l'issue de la signature, M. Omari a indiqué que cette convention est à même de renforcer la coopération «déjà existante» entre les deux secteurs, soulignant que pour son département la formation était la base du développement agricole et axe majeur de la modernisation des systèmes de production afin de relever le défi de la sécurité alimentaire.

«La formation est impérative pour la diversification de l'économie nationale et la création de postes d'emploi en faveur des jeunes, notamment les porteurs de projets», a-t-il ajouté.

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Gouvernement et des instructions du Premier ministre en vue de la consolidation de la



coordination entre les deux secteurs et l'ouverture de la voie aux jeunes diplômés des établissements de la formation dans les différents spécialités, a précisé le ministre.

Soulignant que le secteur s'orientera vers la formation en fonction de la demande, spécificités et besoins des régions agricoles, M. Omari a mis en avant la nécessité d'être au diapason des métiers émergents et d'imprimer aux mécanismes de formation une approche intégrée. De son côté M.

Moussa Belkheir a estimé que cette convention concrétise l'engagement des deux secteurs à focaliser la formation sur les métiers, offrant des opportunités d'emploi, notamment dans le secteur «prometteur» de l'agriculture.

La coordination existe, depuis des années déjà, entre les deux secteurs mais il faut aujourd'hui intensifier sa mise en œuvre sur le terrain, a-t-il ajouté préconisant l'échange des expériences pour d'insuffler une nouvelle dynamique aux deux secteurs.

ADRAR:

Disponibilité des aliments pour promouvoir l'aquaculture au Sud

Les participants à un séminaire sur «la promotion de l'aquaculture en milieu saharien» ont mis l'accent, mercredi à Adrar, sur la disponibilité des aliments pour poissons, la réduction les coûts de la consommation énergétique et la consolidation des capacités de stockage comme des facteurs primordiaux pour le développement de l'aquaculture dans le Sud du pays.

Lors de cette rencontre initiée par la direction générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPA), en présence de promoteurs dans le domaine aquacole des wilayas du Sud, les intervenants ont mis en avant les perspectives prometteuses de l'élevage de poissons en eau douce dans le Sud, une filière qui attire de plus en plus de promoteurs. Pour le DGPA, Taha Hamouche, ce séminaire fait partie du programme d'accompagnement des aquaculteurs en vue d'atteindre les objectifs escomptés et contribuer à la sécurité alimentaire nationale. «Les instances de tutelle sont déterminées à accorder toute l'importance voulue au développement de l'aquaculture en milieu saharien et l'accompagnement de l'investissement local, au regard de la faible production halieutique au niveau de la méditerranée qui ne peut satisfaire la demande croissante sur les fruits de mer, nécessitant dont l'exploitation des capacités hydriques nationales au Nord et au Sud du pays», a-t-il soutenu.

La stratégie d'accompagnement de l'investissement aquacole ambitieuse d'atteindre une production annuelle de 200.000 tonnes, et le soutien accordé par le ministère de tutelle s'est traduit par une dynamique croissante de l'investissement dans l'aquaculture à l'échelle nationale, a indiqué le même responsable.

Il a ajouté que les efforts menés, à ce titre, ont donné lieu à la concrétisation de 73 projets aquacoles, dont 31 d'élevage en eau douce, donnant une production de plus de 30.000 tonnes, en plus de la consolidation des activités d'intégration de la pisciculture dans l'agriculture avec l'implication de 2.500 agriculteurs ayant bénéficié d'une formation dans ce sens.

Le DGPA a évoqué, à ce propos, des projets aquacoles réussis, à l'instar du projet d'élevage du poisson chat à Ouargla d'une capacité de production de plus de 3.000 tonnes, la ferme aquacole de Hassi-Benabdallah (Ouargla) spécialisée dans l'élevage de la crevette «Gammare» ainsi que la ferme-pilote aquacole de Béchar chargée d'accompagner techniquement les promoteurs et agriculteurs dans le montage de leurs projets.

Initié dans le cadre de la célébration de la journée de l'alimentation, en partenariat avec le programme onusien pour le développement (PNUD), ce séminaire a permis de passer en revue certains modèles de projets aquacoles réussis, dont la production des aliments de poissons et les facteurs de croissance de la production aquacole, et d'exposer des espèces aquatiques d'eau douce élevées dans certaines wilaya du Sud.

L'occasion a été mise à profit pour mettre en relief la situation des activités aquacoles et les perspectives de leur développement, les mécanismes de soutien et d'accompagnement accordés par les dispositifs de l'Emploi, en plus de l'organisation d'une dégustation de produits aquacoles à la ferme privée du périmètre agricole «Meraguen» (Nord de wilaya d'Adrar).

AGRICULTURE:

Omari réaffirme le souci de son secteur de soutenir et d'accompagner la femme rurale

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a mis en avant, mardi, le soutien par son département à la femme rurale à travers la formation, l'accompagnement et l'aide financière via le Fonds d'aide à la femme rurale.

Outre le Fonds d'accompagnement des jeunes propriétaires de start-up prévu dans le PLF 2020, dont bénéficiera également la femme rurale, il existe «d'autres dispositifs de solidarité et de coopération, en l'occurrence les Fonds d'aide à la femme rurale notamment activant dans les régions enclavées et isolées», a précisé M. Omari lors d'un séminaire à l'occasion de la célébration de la

Journée internationale de la femme rurale, placée sous le thème «Rôle de la femme dans la sauvegarde des ressources naturelles», tenu à l'Institut national de la vulgarisation agricole (INVA) à Alger. Cette forme d'aide multilatérale, a-t-il expliqué, concerne également les femmes au foyer dans les zones rurales activant dans les domaines de l'aviculture, de l'élevage de bétail, de l'agriculture, de la récupération et du recyclage des déchets pour en faire des produits commercialisables de valeur.

M. Omari a mis en avant, par ailleurs, l'impératif de développer les mécanismes de formation et promouvoir l'activité culturelle de ces femmes à travers l'encadrement et la formation. A ce

propos, le ministre a donné des instructions pour la conception de programmes de formation pour la femme rurale, notamment dans les zones enclavées et frontalières, se félicitant de l'action associative qui permet aux femmes de s'organiser en coopératives pour pouvoir faire la publicité, et partant la commercialisation de leurs produits.

Saluant le rôle de la femme rurale comme acteur fondamental dans le développement rural, participant au bien-être financier de sa famille, mais aussi dans la promotion et la diversification de l'économie locale, ou encore dans la garantie de la sécurité alimentaire, M. Omari a mis en valeur le rôle prépondérant de la femme

dans les domaines de l'agriculture, la pêche et l'aquaculture, et dans l'exploitation du patrimoine forestier et la valorisation des produits naturels.

La participation de la femme rurale à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel à travers l'activité artisanale a été également mis en valeur par le ministre de l'Agriculture. Pour promouvoir les activités d'extraction des huiles aromatisées, végétales et médicinales, et l'exploitation de l'huile de figue de barbarie, M. Omari a annoncé les mesures pratiques permettant à la femme rurale de s'affirmer en lui réservant des espaces d'exposition lors des salons et foires organisés à l'échelle nationale.

ORAN:

Lancement prochain de la campagne de reclassement des établissements hôteliers

La campagne de reclassement des établissements hôteliers implantés dans la wilaya d'Oran sera lancée mardi prochain, a-t-on appris mercredi de la direction du Tourisme et de l'Artisanat.

La campagne de reclassement, qui s'étalera sur trois jours, touchera 6 hôtels classés dans les catégories 3 et 5 étoiles, à savoir «Le Méridien» (5 étoiles), «Royal» (5 étoiles), «Sheraton» (5 étoiles), «Bis» (3 étoiles), «Assala» (3) et «Jasmin», a indiqué à l'APS le chargé du contrôle et suivi des activités hôteliers à la direction du Tourisme de la wilaya d'Oran. Mourad Boudjenane a expliqué que l'opération de renouvellement du classement des struc-

tures hôteliers vise à consolider la qualité de l'offre et l'adapter aux exigences de la clientèle conformément au nouveau référentiel de classement des établissements suivant les normes exigées par le ministère du Tourisme en terme d'accueil, de restauration, d'hébergement et autres prestations, signalant que le classement est renouvelable tous les cinq (5) ans.

Tout un dispositif a été mis en place par la commission locale chargée du classement des établissements hôteliers qui se prononcera officiellement sur décision du wali, a-t-il fait observer. Cinquante (50) établissements hôteliers de la wilaya d'Oran ont été définitivement classés sur 67, a

indiqué M. Boudjenane, déclarant espérer que l'opération de reclassement servira à encourager les structures hôteliers à apporter un plus pour satisfaire les exigences de la clientèle.

La commission locale chargée du classement des établissements hôteliers de la wilaya est composée de représentants des directions du Tourisme, de l'Environnement, de la Santé, de la Réglementation et de l'Administration générale de la wilaya, de la Sécurité de wilaya, de la Protection civile et de la Fédération nationale des exploitants d'hôtels.

SÉTIF: 800 femmes rurales ont bénéficié du programme de soutien à la famille productive

Le programme de soutien à la famille productive a permis depuis son lancement en 2015 dans la wilaya de Sétif à 800 femmes rurales de bénéficier de microprojets pour une valeur totale de 15 millions DA, apprend-on mardi de la directrice de l'action sociale et de la solidarité, Saliha Harkat.

Inscrit dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et financé par le Fonds national de solidarité, ce programme a ciblé des ménages démunis leur permettant d'exercer des activités artisanales pour améliorer leurs revenus et les transformer en ménages productifs, a ajouté la même cadre.

Lancé en 2012, à Serdj El Ghoul choisie comme commune pilote, ce programme a touché à ce jour 25 communes et a donné lieu entre 2015 et 2018 à la concrétisation notamment de 490 projets de couture, 20 de coiffure, 65 de pâtisseries traditionnelles, selon la même responsable.

Les aides non-remboursables ont concerné le financement de l'acquisition de 31 machines à coudre, 29 robots de pâtisseries, 24 appareils de préparation de mets traditionnels outre l'octroi de 100 microcrédits pour des microprojets par l'ANGEM, est-il précisé.

Des caravanes de sensibilisation à ce programme ont été organisées à travers les campagnes de la wilaya pour toucher les localités les plus reculées parallèlement à des expositions de promotion des produits des familles productives, est-il noté. Les cellules de proximité procèdent actuellement à des enquêtes sociales pour choisir les ménages qui bénéficieront d'aides similaires pour près de 100 nouveaux projets, a ajouté Mme Harkat.

Une exposition associant les dispositifs d'aide à l'emploi de l'ANGEM, de l'ANSEJ et de la CNAC ont été organisés au CFPA de la commune d'Ain Azel (50 km au sud de Sétif) à l'occasion de la journée mondiale de la femme rurale célébrée le 15 octobre de chaque année.

La manifestation a présenté les produits des familles productives et les facilités accordées aux femmes rurales pour l'obtention de moyens de production et l'accès aux microcrédits.

FORMATION PROFESSIONNELLE: L'employabilité des diplômés consolidée à Oran

Un nouveau plan d'action visant à consolider l'employabilité des jeunes diplômés des établissements de la formation professionnelle a été lancé à Oran, a-t-on appris mardi des responsables locaux du secteur.

L'initiative a pour objectif de «faciliter l'insertion des apprenants dans le monde du travail», a précisé à l'APS Laïd Bouzid, chef du service de partenariat et de la formation continue à la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Un programme de sensibilisation et d'information a été élaboré dans ce cadre en partenariat avec les dispositifs d'emploi à l'instar de l'ANSEJ, l'ANEM, la CNAC et l'ANGEM, a-t-il expliqué.

Les élèves en fin de formation bénéficieront ainsi d'un accompagnement autour des processus de création d'entreprise et des formalités de recrutement (rédaction de demande, entretien d'embauche). La feuille de route tracée dans ce sens prévoit également l'échange de données entre la DFEP et les dispositifs partenaires, et ce, à l'effet de mieux cerner les attentes du secteur économique, a-t-on souligné. Plus de 160 métiers sont dispensés à travers les différents Instituts et centres de formation (CFPA) relevant de la DFEP d'Oran, rappelle-t-on.

L'offre de formation dans ce secteur a été consolidée cette année par la création de trois nouvelles spécialités dédiées aux filières du «bâtiment et des travaux publics» (BTP), à la «serrierculture» (culture sous serre), et à «l'hygiène, sécurité et environnement» (HSE).

GHARDAÏA: Près de 100 millions DA pour la réhabilitation d'une dizaine de bureaux de poste

Une enveloppe de près de 100 millions de dinars a été investie par l'entreprise Algérie-Poste pour une opération de réhabilitation d'une dizaine de bureaux de poste dans la wilaya de Gharđaia au titre de l'exercice 2019, a-t-on appris auprès du directeur local d'Algérie-Poste.

Cette opération, de nature à moderniser et humaniser les bureaux de poste dans les différentes localités de la wilaya, a porté sur la mise à niveau, la rénovation et l'ouverture de nouveaux guichets avec des prestations modernisées et informatisées au service du client et utilisateur, suivi d'un renforcement des normes de sécurité, a précisé Djamel Loudjane.

Ce montant a permis également de financer la construction d'un nouveau bureau de poste dans le quartier Ouled-Nail dans la commune de Guerrara, a-t-il ajouté en précisant que les travaux de ce bureau de poste sont en cours d'achèvement avec un taux d'avancement de 97%.

Pas moins de quinze (15) guichets automatique de billets de banque (GAB) ont été également installés pour permettre aux utilisateurs de retirer leur argent dans les localités de la wilaya, accompagné de la distribution de plus de 47.967 cartes monétique «Edahabia» pour les citoyens titulaires de comptes CCP, a fait savoir le même responsable.

Le réseau des structures postales de la wilaya de Gharđaia compte 42 bureaux, un centre régional de tri et



un centre de distribution et de réception, auxquels s'ajoute un bureau de poste itinérant qui est entré en service récemment pour offrir des services de la Poste aux clients en toute sécurité, notamment les opérations financières relatives aux retraits et versements d'argent et aux paiements des factures des entreprises conventionnées. En 2018, Algérie

poste a investi plus de 36 millions DA pour l'aménagement et la réhabilitation de quatre bureaux de poste, a rappelé M.Loudjane en soulignant que l'entreprise vise à moderniser et humaniser les bureaux de poste et se rapprocher davantage des citoyens pour la prise en charge des doléances des clients, en plus d'assurer une meilleure qualité de service.

BLIDA: Plusieurs projets de logements seront lancés prochainement

De nombreux projets de logements, en suspens à cause d'un déficit en foncier, seront «prochainement» lancés en travaux à travers la wilaya de Blida, a annoncé mardi le wali, Youcef Chorfa.

Le chef de l'exécutif a cité parmi ces projets, dont la liste des bénéficiaires a été rendue publique depuis 2015, un lot de «450 logements socio-participatifs, programmé à la réalisation à Ouled Aich, mais demeuré lettre morte à ce jour, à cause d'un déficit en foncier», a-t-il déploré.

«Ce projet a bénéficié d'un transfert d'assiette vers la nouvelle ville de Bouinane et sera lancé en travaux avant la fin de l'année en cours», a annoncé le wali en marge d'une

visite de travail dans la commune d'Ouled Aich.

Une décision fortement saluée par les souscripteurs de ce programme de logements. M. Chorfa a, par la même, annoncé le lancement «prochainement» en travaux d'un projet de 1000 logements AADL dans la commune de Beni Tamou, et de 4000 autres à la cité Deriouche de la commune de Bouàrfa. Durant cette

visite d'inspection, le wali s'est rendu sur le chantier de 250 logements promotionnels aidés, lancés en réalisation depuis 2013 à Ouled Aich, et accusant «un grand retard dû à des problèmes administratifs», a-t-on indiqué, sur place. Ces problèmes sont notamment liés à la propriété de l'assiette d'im-

plantation du projet, outre des difficultés financières ayant empêché le versement des dus de l'entreprise réalisatrice, est-il signalé, par ailleurs.

Sur place, de nombreux bénéficiaires de ce projet de logements, qui ont exprimé leur «mécontentement» à l'égard de cette situation, se sont dits, néanmoins, «optimistes» quant au règlement de ces problèmes, qui leur permettra de «réceptionner ces logements attendus depuis des années, ceci d'autant plus que de nombreux parmi eux vivent en location».

Le chef de l'exécutif a instruit de l'impératif de l'aplanissement de «toutes les difficultés entravant la poursuite des travaux du

dit projet, dans les plus brefs délais», a-t-il insisté.

L'opportunité a donné lieu à une visite, du wali, sur les chantiers de nombreux projets en réalisation à Ouled Aich, dont un groupe scolaire à la cité AADL, attendu à la mise en service à la prochaine rentrée scolaire.

Un projet qui sera d'une importante contribution dans la réduction de la surcharge des classes dans de cette localité considérée parmi les plus peuplées de la wilaya.

Le wali s'est, également, rendu sur les chantiers du siège de la direction régionale des douanes, et d'un bureau postal, en réalisation dans la commune, sur un total de cinq structures similaires.

CAMPAGNE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE PLASTIQUE: 39 tonnes de déchets collectées à Mila

Quelque 39 tonnes de déchets ont été collectées dans la wilaya de Mila depuis le lancement le 21 septembre dernier de la campagne nationale de lutte contre le plastique, a indiqué mardi le directeur de «Mila-Net» relevant du centre d'enfouissement technique (CET) de Mila, Amar Bencheikh El Houcine.

Cette quantité de déchets a été collectée dans les deux communes couvertes par l'entreprise «Mila-Net» à savoir Chelghoum Laid et Mila a déclaré ce responsable l'APS

en marge des journées portes ouvertes sur l'environnement et le recyclage du plastique, organisées à la bibliothèque principale de lecture publique en présence des opérateurs de ce secteur.

Il a également fait savoir que pas moins de 5 quintaux de déchets plastiques ont pu être collectés depuis le lancement de cette campagne devant se poursuivre jusqu'au 21 octobre. En plus des multiples opérations de nettoyage effectuées dans plusieurs quartiers la ville à cette occasion,

un camp de sensibilisation a été lancée dans les grands espaces commerciaux pour sensibiliser les citoyens à l'importance de délaisser les sacs plastiques jetables où plus de 2000 couffins à usage multiple ont été distribués, a-t-on appris de Hind Zerizer, cadre à la direction locale de l'environnement. Ce travail de sensibilisation a aussi ciblé 20 établissements de l'éducation et 14 centres de formation et d'enseignement professionnels, a-t-elle indiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Renforcer la coordination avec les partenaires sécuritaires

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounissi a mis en avant, mardi à Oran l'impératif de renforcer la coordination avec les partenaires sécuritaires dans la lutte contre la criminalité, en activant les canaux de communication avec le citoyen pour l'impliquer dans l'équation sécuritaire, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Présidant une réunion d'orientation, à la Sûreté de wilaya d'Oran, avec les cadres et le personnel de la police des différents services opérationnels relevant de la région ouest, M. Ounissi a souligné «l'importance de renforcer la coordination avec les partenaires sécuritaires en activant les canaux de communication avec le citoyen, les différentes structures, les représentants de la société civile et les sociétés activant dans le domaine de la sensibilisation afin d'impliquer le citoyen dans l'équation sécuritaire à même de protéger la société contre toute sorte de criminalité».

«Les services de sécurité œuvreront avec détermination pour faire face à la criminalité sous toutes ses formes grâce à la ressource humaine qualifiée, à la formation moderne et aux moyens sophistiqués», a-t-il indiqué, mettant l'accent sur «l'importance de consolider la présence sécuritaire de la police à travers tout le territoire national pour assurer une couverture sécuritaire globale».

A ce propos, le Directeur général a salué «des efforts consentis par les éléments de la police pour la protection du citoyen et des biens», appelant à «déployer



davantage d'efforts». Il s'est également félicité du professionnalisme des policiers qui s'acquittent de leurs missions conformément à la Constitution».

Il a assuré, en outre, que «la prise en charge de l'aspect social et sanitaire des personnels de la Sûreté nationale, des ayants-droit et des retraités de ce corps, figure parmi les priorités dans le but de stimuler les effectifs de la police à l'effet d'accomplir efficacement

leurs missions mais aussi à leur inculquer l'esprit d'appartenance à la police».

En présence du ministre l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, et du wali d'Oran, Abdelkader Djellouli, M. Ounissi a procédé à la remise d'attestations d'affectation de logements AADL au profit de 335 policiers (tous grade confondus), ayants-droit et retraités, travaillant dans l'ouest du pays.

NAAMA: Plus de 200 cas de leishmaniose cutanée enregistrés depuis le début 2019



La wilaya de Naama a enregistré 213 cas de leishmaniose cutanée depuis le début de l'année en cours et jusqu'à fin septembre dernier, a-t-on appris mardi du chef de service prévention à la direction de la santé et de la population.

Cette maladie enregistre une baisse dans la wilaya de 610 cas en 2016, puis 550 en 2017 et 310 en 2018, a fait remarquer Dr Saïd Djellouli, expliquant cette régression par les actions de prévention et de sensibilisation visant à lutter contre les causes de sa propagation, notamment à travers l'épandage d'insecticides dans les communes d'Ain Sefra, Mecheria, Mekmen Benamar et Kasdir surtout.

Des campagnes de prévention contre cette maladie ont été menées ces dernières années en réunissant toutes les conditions avec la participation de plusieurs secteurs pour l'éradication des décharges sauvages et anarchiques, le curage des oueds, l'assainissement des étangs et la lutte contre les chiens errants au niveau des cités, selon la même source. La lutte contre la leishmaniose cette année est en deuxième phase qui a débuté la mi-septembre et se poursuit jusqu'à la fin du mois d'octobre. 65 % des foyers de prolifération des insectes causant la leishmaniose ont été traités au cours de la première phase entre le 15 avril et le 15 mai, en coordination avec les services de la wilaya, la DSP et les bureaux communaux d'hygiène, a-t-on indiqué.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER: Saisie d'un montant de 1,3 milliard de centimes en faux billets

Une somme de 1,3 milliards de centimes en faux billets a été saisie récemment par les Services de sûreté de la wilaya d'Alger qui ont arrêté 04 faux-monnayeurs pour association de malfaiteurs et falsification de billets de banque, a indiqué, mardi, un communiqué des services de Sûreté de la wilaya d'Alger.

La brigade économique et financière relevant de la police judiciaire de Sûreté de la

wilaya d'Alger a arrêté 4 individus pour escroquerie et saisi un montant de 1,3 milliard de centimes en faux billets, suite à une plainte déposée par un citoyen et son épouse auprès des services compétents, ajoute le communiqué.

Selon la plainte, un ressortissant étranger aurait remis au couple, par le biais d'un inconnu, un montant de 822 millions de centimes en faux billets en coupure de 2000 DA, en contrepartie

d'une somme de 250 000 en livre turque. Les services de la brigade économique et financière ont soumis le montant saisi aux services compétents, lesquels ont confirmé la falsification sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, précise la même source. Les informations recueillies lors des investigations ont permis l'arrestation des 4 individus impliqués et la saisie d'un montant de 449 millions

de centimes en faux billets et deux billets de 100 dollars américains, soit un montant global de 1,3 milliard de centimes en faux billets. Après finalisation des procédures légales en vigueur, les prévenus ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné le placement de trois d'entre eux en détention préventive et le quatrième sous contrôle judiciaire, conclut le document.

BOUIRA: Interruption de l'AEP depuis hier dans 19 communes de l'ouest et du sud de la wilaya

L'alimentation en eau potable (AEP) sera interrompue dans 19 communes de l'ouest de la wilaya de Bouira et ce à partir de mercredi en raison des travaux de réhabilitation que compte engager la Société de gestion du réseau du transport de l'électricité (GRTE) sur le site de la station de pompage (SP6) de R'himet à Ain Lahdjar, a-t-on appris mardi à l'Algérienne des Eaux (ADE).

«La GRTE va engager des travaux pour ajuster et réhabiliter un pylône d'électricité alimentant la SP6 de R'himet, ce qui provoquera donc une interruption de l'alimentation en eau potable dans 19 communes de l'Ouest

et du sud de la wilaya», a indiqué à l'APS la chargée de la communication de l'ADE, Mme Khellife Souad. Les communes qui seront touchées par cette coupure sont «Djebahia, Ain Turk, Ain Bessam, Ain Laâloui, Ain Lahdjar, Khabouzia, Souk Lakhmia, El Mokrani, Raouraoua, Sour El Ghoulzlane, El Hachimia, Dirah, Ridane, El Maâmoura, Hadjra Zerga, Dechmia, Hakimia, Zbarbar et Guerrouma», a précisé la même responsable. Selon les détails fournis par la même source, le poteau électrique de haute tension risque de s'effondrer sur la station de pompage. «La GRTE interviendra demain

(mercredi) pour trouver une solution à ce problème», a précisé Mme Khellife. Dans la municipalité de Bouderbala (Nord-ouest de Bouira), l'alimentation en eau potable devra reprendre dans la nuit de mardi à mercredi après trois jours de travaux de réhabilitation d'une conduite qui a subi une cassure au niveau d'Oued Bouamoud à Lakhdar.

«Cette conduite alimente Bouderbala, et les travaux de réhabilitation ont pris fin aujourd'hui (mardi) et l'alimentation reprendra progressivement à partir de ce soir», a tenu à préciser la chargée de la communication de l'ADE.

RELIZANE: 2 morts et 3 blessés dans deux accidents de la route

2 personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans deux accidents distincts de la route survenus dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris, mardi des services de la direction de la protection civile.

Le premier accident s'est produit, lundi soir, sur la RN 90 au lieu-dit Djaidia à Ouarzane, suite à une collision entre deux véhicules.

Cet accident a fait un mort (36 ans) sur place et trois blessés. Ces derniers ont été évacués par les éléments de la protection civile vers l'EPH «Ahmed Francis» d'Oued Rhio. Le deuxième accident est survenu, également lundi, au niveau de la RN 04 au lieu-dit Chett, dans la commune d'Oued Djemma où un véhicule a fauché une personne âgée de 51 ans qui traversait la route.

La victime est morte sur place. Sa dépouille a été déposée à la morgue de la polyclinique de Hamadna. Deux enquêtes ont été ouvertes sur les circonstances de ces deux accidents.

ANNABA: Le P-APC d'Ain El Berda placé sous contrôle judiciaire pour corruption

Le président de l'Assemblée populaire communale (P-APC) d'Ain El Berda, une commune de la wilaya de Annaba, a été placé sous contrôle judiciaire pour des affaires de corruption, a-t-on appris mardi d'une source judiciaire. Le P-APC d'Ain El Berda fait l'objet actuellement d'une enquête judiciaire au tribunal d'Annaba. Il est poursuivi pour «dilapidation de deniers publics», «octroi d'indus privilégiés» et «abus de fonction», a-t-on indiqué. L'enquête concerne sept (7) autres personnes, dont des opérateurs économiques, a-t-on précisé.

RWANDA: Au moins un mort dans des intempéries à Kigali



Au moins une personne a péri dans la nuit de lundi à mardi à Kigali suite aux intempéries qui s'abattent sur le Rwanda et plusieurs maisons ont été endommagées, selon un bilan du ministère chargé de la Gestion des urgences.

Durant cette nuit, quelques 31 maisons ont été endommagées et 81,5 hectares de cultures ravagés par les pluies torrentielles dans plusieurs régions du pays, précise la même source.

La ministre chargée de la Gestion des urgences, Germaine Kamayirese, citée par un communiqué, a assuré que toutes les mesures nécessaires ont été prises par le gouvernement pour «renforcer les capacités de résilience des populations face au changement climatique».

«Une collaboration étroite entre toutes les institutions est indispensable pour atténuer les risques liés au climat», a-t-elle ajouté.

Entre janvier et septembre 2019, les catastrophes naturelles survenues au Rwanda ont fait au moins 70 morts et plus de 170 blessés, selon un bilan officiel publié récemment par le ministère chargé de la Gestion des urgences.

Durant la même période, un total de 4.095 logements et plus de 6.700 hectares de cultures ont été dévastés dans les 15 districts les plus affectés par les aléas naturels.

Chaque année, durant la saison des pluies, de grandes étendues de terre dans plusieurs localités des régions montagneuses au Nord et à l'Ouest du Rwanda sont détruites par des inondations, laissant des milliers de personnes sans abri.

Le Rwanda, un pays de haute altitude particulièrement vulnérable au changement climatique, est souvent frappé par des catastrophes climatiques, notamment des pluies torrentielles, inondations, glissements de terrain et tremblements de terre.

KENYA: 2 morts à la suite d'inondations soudaines

Deux personnes ont perdu la vie mardi à la suite d'inondations soudaines survenues, à la localité kenyane Wajir après de fortes précipitations qui s'étaient abattues dans la région, selon les autorités locales.

Il s'agit d'une fillette de 13 ans et de sa mère qui ont péri à Wajir, relevant du comté situé à la frontière avec la Somalie.

Des images diffusées mercredi, par la chaîne de télévision kenyane (NTV), montraient des ponts, des routes et des biens détruits par les inondations, faisant savoir que les transports à Wajir nord et sud étaient paralysés.

Ces inondations interviennent un jour après le lancement d'un bulletin d'alerte par le Département météorologique du Kenya, prévoyant de fortes pluies accompagnées de vents violents dans plusieurs régions du pays. «Il est conseillé aux résidents de toutes les zones mentionnées d'être à l'affût d'événements cruels soudains».

Des inondations peuvent soudainement se produire même dans des endroits où il n'a pas beaucoup plu», averti la météorologie kenyane.

TYPHON AU JAPON: Le PM nippon annonce une aide d'urgence pour les sinistrés

Le Premier ministre japonais Shinzo Abe a annoncé mercredi le déblocage d'une aide d'urgence de 710 millions de yens (environ 6 millions d'euros) pour les sinistrés du typhon Hagibis, qui a fait au moins 74 morts dans le pays.

Cette aide immédiate va servir à améliorer les conditions de vie dans les refuges des régions sinistrées du pays, lesquels accueillent mercredi encore 4.400 personnes environ, a précisé l'agence de presse Kyodo.

Ces fonds représentent une infime fraction d'une réserve spéciale de 500 milliards de yens (près de 4,5 milliards d'euros) dont l'Etat nippon dispose pour gérer les situations de désastres.

Mais le gouvernement a laissé entendre que des aides supplémentaires plus importantes pourraient être allouées une fois décrété l'état de catastrophe naturelle, une procédure légale qui nécessite un peu de temps.

Tokyo a aussi décidé d'accélérer la distribution de subventions déjà prévues à quelque 300 communes affectées par le typhon.

Des entreprises privées, à l'instar du géant de l'électronique Sony, le groupe d'habillement Fast Retailing (Uniqlo) ou encore la maison de commerce Marubeni, ont également annoncé des dons, financiers ou matériels (vêtements notamment).

Les recherches de survivants se poursuivaient alors qu'une douzaine de personnes étaient toujours portées disparues plus de trois jours après le passage de ce très violent cyclone tropical qui a sévi dans le centre, l'est et le nord-est du pays.

Plus que le vent, ce sont les précipitations qui ont été cette fois la cause des principaux dégâts: les berges de 55 cours d'eau se sont effondrées à plus



de 80 endroits, l'eau inondant des quartiers entiers de villes et villages à proximité.

L'eau est montée parfois à plusieurs mètres, noyant jusqu'au premier étage de maisons souvent construites en bois. Parmi les provinces les plus meurtries se trouvent Fukushima et Miyagi, deux régions du nord-est victimes du gigantesque tsunami et de l'accident nucléaire de 2011, dont elles ne se sont pas encore pleinement remises.

Les autorités ont de nouveau mis en garde mercredi contre la fragilité des sols gorgés de pluie, le risque d'affaissement près des cours d'eau et de glissements de terrain à flanc de colline

ou de montagne. Des lignes de trains restaient perturbées dans le pays, tandis qu'à Koriyama (région de Fukushima), environ 90 bus municipaux ont été submergés par les inondations, rendant impossible pour le moment la reprise du service.

Mercredi matin on dénombrait en outre encore 10.000 foyers privés d'électricité et 110.000 sans eau courante. Plus de vingt typhons naissent chaque année en Asie, la moitié environ affectant à des degrés divers l'archipel japonais.

Hagibis a cependant été l'un des plus violents et des plus meurtriers à toucher le pays ces dernières décennies.

ITALIE: La police trouve 2,5 kilos d'explosifs dans une planque en Calabre

La police italienne a annoncé mercredi la découverte de 2,5 kilos d'explosifs, ainsi qu'un kilo de cocaïne et de nombreuses armes à feu, dans une planque potentielle de la mafia calabraise.

La cachette a été décelée par un chien renifleur lors d'un raid policier dans la ville de Reggio de Calabre (sud de l'Italie), réputée être un fief de la «Ndrangheta» (la très puissante mafia calabraise), a annoncé la police dans un communiqué. Plus de 2,5 kilos de gélatine explosive, avec un détonateur et une mèche, étaient dissimulés sous des piles de vêtements stockés dans un garage. Cela «aurait pu servir

à fabriquer un engin explosif improvisé (DEI)», ou bombe artisanale, a indiqué la police.

Les enquêteurs ont aussi notamment retrouvé deux mitraillettes, six fusils de chasse, quatre pistolets semi-automatiques et plus de 500 munitions.

«Le potentiel offensif de cet arsenal est incroyable», a commenté la police.

Un bloc de 1,1 kilo de cocaïne a en outre été saisi. L'arsenal, volé, appartient vraisemblablement à une «unité locale du crime organisé», selon la police, qui a arrêté le locataire du garage.

LIBYE: Un total de 162 immigrants clandestins évacués de Libye vers le Nigeria de leur plein gré

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé mardi avoir évacué de Libye, de leur plein gré, 162 immigrants nigériens clandestins vers leur pays.

«Aux premières heures de la journée de mardi, 162 migrants nigériens bloqués en Libye ont quitté Misrata pour leur pays d'origine à bord d'un vol charter à destination de Lagos», a déclaré l'OIM dans un communiqué.

Cette évacuation, appuyée par la délégation de l'Union européenne en Libye, s'inscrit dans le cadre du programme de retour humanitaire volontaire de l'OIM, qui organise le retour des immigrés clandestins bloqués en Libye dans leur

pays d'origine. L'OIM a annoncé dimanche qu'il y a plus de 650 000 immigrants clandestins en Libye, dont environ 6 000 se trouvent dans des centres de détention. Des milliers d'immigrés clandestins, principalement des Africains, ont choisi de traverser la mer Méditerranée en direction de l'Europe depuis la Libye, en raison de l'insécurité et du chaos régnant dans le pays d'Afrique du Nord depuis le soulèvement de 2011.

En dépit des appels internationaux lancés en faveur de leur fermeture, des milliers de migrants sauvés en mer ou arrêtés par les services de sécurité libyens continuent d'être détenus dans ces centres.

EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE AU BRÉSIL : Un mort et 10 disparus

Au moins une personne est morte et dix autres étaient portées disparues après l'effondrement spectaculaire mardi d'un immeuble de sept étages dans un quartier résidentiel de Fortaleza, dans le nord-est du Brésil, ont annoncé les pompiers.

«Huit personnes ont été retirées des décombres. Malheureusement, l'une d'elles était morte».

Il y a également dix personnes que leurs familles n'ont pas réussi à localiser», a expliqué à des journalistes le colonel des pompiers Cleyton Bezerra.

Les secouristes ont aussi retrouvé deux personnes en vie dans les décombres et tentaient de les extraire dans les plus brefs délais. Des images impressionnantes de la télévision locale montraient des amas de débris de ciment de couleur ocre, sous un épais nuage de poussière. Les causes de l'effondrement n'ont toujours pas été établies. L'immeuble se trouvait à Dionisio Torres, un quartier habité par la classe moyenne proche de la plage d'Iracema, une des principales attractions touristiques de Fortaleza. En avril, 24 personnes sont mortes dans l'effondrement de deux immeubles construits illégalement dans une favela de Rio de Janeiro, à l'issue de pluies diluviennes.

INFECTIONS NOSOCOMIALES À ORAN : Des défaillances comportementales plutôt qu'un manque de moyens

Les spécialistes du domaine médical à Oran estiment que les causes des maladies nosocomiales qui restent fréquentes malgré toutes les dispositions prises et les moyens engagés, sont à rechercher dans les défaillances comportementales des uns et des autres plutôt que dans le peu de moyens mobilisés.

Les maladies nosocomiales sont des infections que l'on contracte dans les hôpitaux et les structures sanitaires.

Le plus souvent, les bactéries responsables proviennent du malade lui-même mais peuvent être transmises d'un patient à un autre via l'équipe soignante, explique le Dr Messid, chef d'unité d'hygiène hospitalière au CHU d'Oran.

Loin d'être un problème propre aux structures sanitaires du pays, ces infections existent dans tous les établissements hospitaliers, même dans les pays les plus avancés.

«Il est possible de réduire leur prévalence mais il est impossible de les éradiquer», explique ce même spécialiste, qui veille à ce que les gestes de préventions soient respectés au niveau des 52 services du CHU d'Oran. En l'absence de données statistiques fiables et vérifiées, il est difficile d'évaluer avec exactitude la prévalence des infections nosocomiales dans les établissements de santé du pays.

Elle se situerait entre 8 et 10 %, avancent certaines parties contre 3 à 5 % dans les établissements occidentaux. Certains spécialistes approchés par l'APS et ayant requis l'anonymat, estiment que les chiffres seraient encore «beaucoup plus importants».

En abordant cette question, les responsables des établissements sanitaires s'attardent sur les protocoles, les moyens, les mesures et les conduites à tenir en ce qui concerne l'hygiène hospitalière.

Mais, il suffit de se rendre dans ces structures sanitaires pour constater très vite que ces mesures ne sont pas respectées. Le spectacle des praticiens et agents paramédicaux, parfois en blouses, déambuler en toute quiétude dans les rues, les cafés, les fast-foods est presque quotidien, a-t-on constaté.

Au CHU et l'EHU d'Oran, les deux plus grands établissements de santé dans la wilaya, le constat est alarmant. Une seule demi-heure d'observation permet de constater que de dizaines de praticiens circulent en tenue de travail ou en blouses de bloc. Certains vont même jusqu'à sortir à l'extérieur de l'hôpital en sabots



médicaux. «Un comportement irresponsable et certainement source de maladies nosocomiales», regrette le directeur de l'EHU d'Oran, Mohamed Mansouri, qui estime que le problème est «comportemental».

Pour lui, comme pour le directeur du CHU d'Oran, Hadj Boutouaf, la responsabilité incombe d'abord aux chefs de services.

Inutilité des moyens si le personnel est désengagé

Tout le monde s'accorde à dire que les dispositions sont prises et les moyens engagés pour lutter contre les infections nosocomiales.

Chaque année, le CHU d'Oran débloque entre 5 et 6 millions DA pour la désinfection des blocs, indique le directeur de l'établissement. C'est dire toute l'importance accordée à ce volet.

Le chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive au CHU d'Oran, le Pr Ahmed Fouatih, affirme qu'à part quelques manques occasionnels, les moyens de lutte contre les infections nosocomiales sont «bien utilisés». Par ailleurs, la prévention est une démarche constante et régulière. Des campagnes de sensibilisation et de formation sur les différentes mesures à adopter en matière d'hygiène hospitalière sont réguliè-

rement organisées au niveau des différents établissements de la santé publique, a assuré la présidente du Comité de lutte contre les maladies nosocomiales (CLIN) au niveau de la direction locale de la santé et de la population (DSP), le Dr Khaled.

Des spécialistes considèrent que la balle est ainsi dans le camp du personnel médical, qui doit faire preuve de plus de rigueur en ce qui concerne les règles imposées, à commencer par le lavage des mains après chaque consultation.

«Une règle bien basique qui n'est pas toujours respectée», a-t-on estimé. Il est également strictement interdit de circuler ailleurs que dans le bloc ou la salle de soins en tenue de travail et d'introduire son téléphone portable - source de beaucoup de germes - dans le bloc, pour ne citer que ces deux mesures, qui semblent les plus bafouées.

Lorsqu'on évoque la question des sanctions, la responsabilité incombe au chef de service qui doit veiller au respect des règles.

Pourtant, le chef d'unité de l'hygiène hospitalière au CHU d'Oran, affirme qu'il n'y a pas de cadre réglementaire qui régit ce genre d'agissements. Pour elle, «la sensibilisation donnerait un meilleur résultat que la sanction en elle-même».

MÉNINGITE VIRALE: 435 cas de enregistrés dans l'Est du pays «depuis le mois de juin dernier»



Pas moins de 435 cas de méningite virale ont été enregistrés par différentes structures de santé, réparties à travers plusieurs wilayas de l'Est du pays «depuis le mois de juin dernier à ce jour», a révélé, mardi à Constantine, Pr.

Djamel Zoughailèche, épidémiologiste et directeur de l'Observatoire régional de la santé.

Intervenant à l'occasion d'une conférence de presse, tenue au siège de la direction de la santé de Constantine, ce spécialiste a affirmé que ces cas de méningite virale, qui a connu un pic durant le mois de juillet, ont été recensés à travers 14 wilayas de l'Est, dont Sétif, Jijel et Batna, précisant «qu'aucun décès n'a été déploré au cours de cette même période».

Selon Pr. Zoughailèche, «environ 38 % des malades touchés sont âgés de moins de 2 mois jusqu'à 14 ans», ajoutant que plus de 90 % des malades ont été hospitalisés et n'ont présenté aucune complication.

A ce propos, le directeur de l'Observatoire régional de la santé a mis l'accent sur «la nécessité de renforcer le système de prévention épidémiologique et de revoir également la stratégie actuelle en matière de prévention», soulignant, dans ce contexte, le «problème de l'intersectorialité et du manque de coordination entre les différents secteurs».

Concernant les causes de cette méningite virale, Pr. Zoughailèche a indiqué que des analyses sont actuellement en cours à l'institut Pasteur d'Alger pour déterminer la nature du virus à l'origine de cette pathologie, dont la principale prévention reste notamment le respect des règles d'hygiène et un lavage fréquent des mains.

Pour leur part, les services de la DSP de Constantine ont enregistré, à l'échelle de la wilaya, 38 cas déclarés de méningite virale depuis janvier 2019 à ce jour, dont 21 cas durant le mois de septembre et 6 depuis début octobre, a indiqué Dr.

Fahima Sghirou, responsable du service de prévention.

Cette responsable a souligné, à ce propos, que ces cas ont tous été hospitalisés pour effectuer les analyses nécessaires (ponction lombaire), en vue de déterminer si la méningite est à caractère viral ou bactérienne (à méningocoques), précisant qu'aucun cas à ce jour n'a nécessité de déclencher une enquête épidémiologique visant à vacciner l'entourage du malade notamment.

Selon cette praticienne, la méningite virale n'est pas redoutable et reste sans gravité pour les malades, ne nécessitant pas un traitement antibiotique en dehors d'une surveillance symptomatique.

Pour sa part, le directeur local de la santé, Laid Benkhedim, a réfuté l'existence d'épidémie de méningite à Constantine ou du moindre cas de méningite épidémiologique, autrement dit une méningite à méningocoque, redoutée pour sa gravité et ses complications pouvant générer des séquelles (cécité, surdité...).

Ce même responsable a loué, à cet effet, les «efforts de surveillance et de prévention consentis par ses services pour lutter contre certaines affections comme les maladies à transmission hydrique (MTH) et la rage, dont aucun cas n'a été signalé à Constantine durant l'année 2019».

APS

PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL D'UROLOGIE PÉDIATRIQUE À SÉTIF : 17 interventions chirurgicales prévues

Pas moins de 17 interventions chirurgicales seront pratiquées sur des enfants d'El Eulma et ses environs (à l'Est de Sétif), présentant des malformations congénitales des voies urinaires, et ce en marge du 1er congrès international dédié à ce type d'anomalies, a révélé, mardi, Nassir Laâouarem, directeur de l'établissement hospitalier spécialisé «mère-enfant» (EHS) de cette collectivité.

Ce même responsable a affirmé, à l'APS, que cette rencontre médicale organisée à l'université El Bez de Sétif, par le service de chirurgie pédiatrique de cet EHS, en coordination avec l'université Sétif 1 et la Faculté des sciences médicales se distingue, outre la présence de spécialistes de renommée internationale venus de 11 pays étrangers, par la programmation de 17 opérations chirurgicales au profit d'enfants de la ville d'El Eulma et ses alentours.

A ce propos, il a souligné que les services de son établissement ont entrepris toutes les démarches nécessaires dans l'attente de l'achèvement des procédures juridiques requises par ce genre d'opérations.

M. Laâouarem a considéré, en ce sens, que cette rencontre constitue une opportunité pour les médecins locaux d'échanger leurs expériences avec les experts internationaux présents qui possèdent une grande expé-

rience dans ce type de chirurgies, afin de développer leurs compétences et d'établir des relations durables avec leurs homologues étrangers, pour une meilleure prise en charge des malformations congénitales des voies urinaires chez les enfants et assurer une formation médicale qualitative continue des médecins.

Pour sa part, l'organisatrice de ce congrès médical, Dr. Sara Nabti, a révélé que les participants aborderont au cours de cette rencontre 5 volets à savoir, «la chirurgie tumorale des systèmes urinaire et reproducteur», «la chirurgie laparoscopique», «la chirurgie de la vessie neurogène», «la chirurgie des malformations congénitales des organes génitaux» et «la transplantation rénale», et ce, à travers la présentation de 70 conférences qualitatives.

Une exposition de 100 affiches portant sur des recherches et des études effectuées par des professeurs et des maîtres assistants est également prévue, en plus de l'organisation d'ateliers relatifs à divers sujets ayant trait à ce domaine.

Plus de 500 universitaires de plusieurs universités du pays et 11 professeurs étrangers venant des Etats-Unis, de Turquie, de France, d'Egypte, du Maroc, du Qatar, de Tunisie, de Mauritanie, d'Irak, de Pakistan et d'Arabie saoudite participent à ce congrès.

CANCER DU POUMON UN DIAGNOSTIC SOUVENT TROP TARDIF

Le cancer du poumon est souvent diagnostiqué tellement tard, qu'il est compliqué de le soigner, selon les résultats d'une étude scientifique britannique publiée dans la revue médicale Thorax. En effet, un patient sur 3 meurt dans les 90 jours après avoir été pris en charge pour cette maladie.

Les chercheurs de l'Université de Nottingham (Grande-Bretagne) ont analysé les dossiers médicaux de 20 000 patients atteints d'un cancer du poumon entre 2000 et 2013. Et les résultats de cette étude révèlent que le taux de survie après le diagnostic d'un cancer est faible. En effet, 5% de ces patients ont été diagnostiqués après leur mort, 10% sont décédés dans les 30 jours suivant le diagnostic, 15% entre 30 et 90 jours et 70% ont survécu pendant plus de 90 jours.

« Les patients à risque plus élevé de décès présumé de cancer du poumon sont ceux qui ont manqué des occasions, par exemple lors d'une consultation pour un autre motif, de se faire détecter. Il ne s'agit pas d'élargir simplement le recours à la radio des poumons mais de mieux cibler cet examen après une évaluation clinique plus systématique et plus poussée », concluent les auteurs de l'étude.

Les symptômes annonciateurs du cancer du poumon

Si seul votre médecin peut confirmer la maladie, il est important de faire attention aux symptômes suivants. Ils peuvent malheureusement annoncer le cancer du poumon. Certains sont liés aux poumons, comme une toux intensive qui ne disparaît pas, une douleur thoracique constante et qui s'intensifie quand on respire profondément ou qu'on tousse, des expectorations



sanglinolescentes (mucus expulsés des poumons quand on tousse), des essoufflements ou une voix enrouée. Et d'autres sont plus généralistes, comme la fatigue, la perte d'appétit, la perte de poids et une douleur importante à l'épaule. Si cette étude est britannique, ce constat médical ne semble pas

avoir de frontières et s'applique malheureusement aussi en France.

En effet, le cancer du poumon est l'un des cancers les plus fréquents : en France, avec près de 37 000 nouveaux cas par an (27 000 hommes et 10 000 femmes), le cancer du poumon se place en quatrième position

derrière ceux de la prostate, du sein et du colo-rectum.

En revanche, le cancer du poumon (dont le tabac est le responsable dans neuf cas sur dix) se hisse à une sinistre première place en terme de mortalité car il est souvent diagnostiqué trop tard.

LES NON-FUMEURS DE PLUS EN PLUS TOUCHÉS PAR LE CANCER DU POUMON

En France, le cancer du poumon augmente chez les non-fumeurs d'après une étude scientifique. En France, le cancer du poumon et des bronches ne touchent pas que les fumeurs, selon les résultats d'une étude présentée au congrès de l'American Society of Clinical Oncology. De plus en plus de non-fumeurs souffrent de cancers broncho-pulmonaires. Le tabagisme passif serait en cause. Cette étude a été réalisée par 104 hôpitaux français et sur la totalité des patients souffrant de cancer broncho-pulmonaire admis dans les services en 2010, soit 7 051 dossiers. Les résultats de l'étude révèlent que 762 patients atteints d'un cancer, (11 % des admis) n'avaient jamais

fumé. Parmi eux, 158 (20 %) ont déclaré avoir été soumis au tabagisme passif. « Ces malades non-fumeurs sont plus âgés que la moyenne des patients souffrant de la même pathologie. Leur cas est souvent sévère (métastases osseuses) car les premiers symptômes, sur des personnes qui ne semblaient pas présenter de facteurs de risques, ont été sous-estimés. Une toux persistant au-delà de trois semaines, le premier crachement de sang doivent alerter », explique le Dr Coëtmeur au site Pourquoi Docteur.

« Mais, il n'y a pas de quoi s'inquiéter outre mesure du côté des non-fumeurs, car neuf malades sur dix atteints de cancers bronchiques sont des fumeurs », conclut-le

chercheur. L'étude révèle aussi que 70% des patients atteints de cancers broncho-pulmonaires non-fumeurs sont des femmes. « Cette donnée qui accreditte la thèse selon laquelle un facteur hormonal conjugué au tabagisme passif accroît peut-être ce risque » explique le Dr Daniel Coëtmeur au site Pourquoi Docteur. Le cancer du poumon est l'un des cancers les plus fréquents en France, avec près de 37 000 nouveaux cas par an (27 000 hommes et 10 000 femmes), le cancer du poumon se place en quatrième position derrière ceux de la prostate, du sein et du colo-rectum. En revanche, le cancer du poumon (dont le tabac est le principal responsable dans neuf cas sur dix)



se hisse à une sinistre première place en terme de mortalité car il est souvent

diagnostiqué trop tard, en l'absence de symptômes caractéristiques.

UN SCANNER ANNUEL POUR LIMITER LES DÉGÂTS

En ce début d'année, beaucoup de fumeurs promettent d'en finir avec la cigarette. Un groupe de travail formé d'experts médicaux américains rappelle les risques du cancer du poumon et les bonnes techniques à adopter pour un dépistage efficace.

Les fumeurs américains sont prévenus, leur médecin va probablement leur proposer de passer un scanner. En effet, un groupe indépendant d'experts médicaux vient de publier ses nouvelles recommandations : un scanner annuel de dépistage pour les fumeurs adultes en bonne santé âgés de 55 à 80 ans et à haut risque de cancer du poumon.

Selon les chiffres de 2005 publiés par l'Institut de veille sanitaire et de l'Institut national du cancer, 30 651 nouveaux cas de cancers du poumon qui ont été diagnostiqués (dont 78 % chez l'homme) ont été à l'origine de 26 624 décès en France. Les cancers du poumon représentent la première cause de mortalité par cancer. «Le tabac représente le principal facteur de risque, la durée du tabagisme semblant plus importante que la quantité de tabac fumée», précise l'Institut national de la santé (Inserm).

La meilleure solution : arrêter de fumer

Grâce aux recommandations des spécialistes, "environ 20 000 décès liés aux cancers du poumon pourraient être évités", estime le docteur Michael LeFevre, membre du groupe d'experts médicaux, interviewé par NBC News. "Mais le dépistage n'est pas une alternative à l'arrêt du tabagisme, qui reste la meilleure façon d'éviter le cancer du poumon et la mort", rappelle-t-il. Selon le rapport des médecins, publié dans la revue *Annals of Internal Medicine*, environ 10 millions de personnes correspondent à la définition que le groupe de travail a donné d'un "risque élevé de cancer du poumon". Selon eux, les adultes âgés de 55 à 80 ans qui fument ou qui ont cessé de fumer au cours des 15 dernières années sont à risque. Une personne qui a fumé un paquet par jour pendant 30 ans ou deux paquets par jour pendant 15 ans serait sur la même échelle. Le groupe de travail recommande également que tout dépistage ait lieu dans un établissement qui propose un programme de suivi du patient, un sevrage tabagique et un traitement adapté en cas de cancer avéré. Bon à savoir, l'Inserm rappelle les signaux qui doivent alerter le fumeur et à l'amener à consulter son médecin : toux persistante, modification de la voix, enrouement, crachat de sang, essoufflement, altération de l'état général, ganglion à la base du cou ou au niveau des clavicles, difficulté à avaler, perte d'appétit, amaigrissement, douleurs thoraciques...

LES ANCIENS FUMEURS PASSENT À TRAVERS LES MAILLES DU DÉPISTAGE

Les anciens fumeurs atteints par un cancer du poumon risquent de ne pas être repérés assez tôt, parce qu'ils ne correspondent plus aux critères de dépistage.

Le cancer du poumon est le cancer le plus meurtrier : 2 patients sur 3 atteints de cette forme de cancer sont diagnostiqués alors qu'ils présentent déjà une forme avancée de la maladie et moins d'un patient sur 10 en survit, cinq ans après le traitement. Or, selon les chercheurs de la clinique Mayo, dans le Minnesota (Etats-Unis), ces statistiques ne pourront s'améliorer que lorsque les "anciens fumeurs" feront partie des critères de dépistage.

Ces chercheurs, qui viennent de réaliser une étude auprès de 140 000 Américains âgés de 20 ans et plus (étude publiée dans la revue médicale *Jama*), expliquent que les fumeurs qui ont arrêté le tabac depuis de nombreuses années passent à travers les mailles du filet du dépistage, pour être éligible à ce dépistage il faut en effet avoir fumé 1 paquet par jour pendant 30 ans, être toujours fumeur ou avoir réduit sa consommation au cours des 15 dernières années.

"Les anciens fumeurs, sevrés depuis plusieurs années ne sont donc pas dépistés. Et quand ils finissent par développer un cancer du poumon, on le découvre à un stade trop tardif" explique le Dr Ping Yang, épidémiologiste du Centre du Cancer de la Mayo Clinic.

Le cancer reste en sommeil pendant 20 ans

Cette alerte des chercheurs américains est étayée par une étude de l'Institut de recherche sur le cancer de Londres qui a montré récemment que le cancer du poumon pourrait rester en sommeil pendant plus de 20 ans chez les anciens fumeurs avant que les cellules cancéreuses ne se réveillent et se transforment en une forme agressive de la maladie.

"Pour gagner du terrain sur le cancer du poumon, il faudrait dépister également les personnes qui ont fumé moins de 30 paquets par an, ou qui ont arrêté de fumer depuis plus de 15 ans" insiste le Dr Yang. Dépister la maladie avant qu'elle ait commencé à évoluer



en forme agressive permettrait en effet d'améliorer fortement le taux de survie.

Rappelons qu'en Europe, pour la première fois, le taux de décès par cancer du poumon chez les femmes devrait dépasser le nombre de décès dus au cancer du sein. En moyenne,

en 2015, 14,24 femmes sur 100 000 devraient mourir des suites d'un cancer du poumon, contre 14,22 décès dus au cancer du sein.

Vous avez arrêté de fumer ? Votre médecin vous a-t-il déjà proposé un dépistage du cancer du poumon ? Parlez-en sur le forum.

LE CANCER DU POUMON PLUS MEURTRIER QUE LE CANCER DU SEIN CHEZ LES FEMMES EN 2015

Cette année et pour la première fois en Europe, le nombre de décès par cancer du poumon va dépasser celui des décès dus au cancer du sein chez la femme, selon les prévisions d'une nouvelle étude scientifique.

En 2015 et pour la première fois, le taux de décès par cancer du poumon chez les femmes va dépasser le nombre de décès dus au cancer du sein. En moyenne, 14,24 femmes sur 100 000 devraient mourir des suites d'un cancer du poumon, contre 14,22 décès suite à un cancer du sein.

Établies pour les 28 pays de l'Union européenne, ces prévisions ont été publiées ce 27 janvier dans une étude de la revue scientifique *Annals of Oncology*.

« Bien sûr, il faut considérer ces chiffres avec précaution », souligne le professeur Carlo La Vecchia de l'université de Milan, co-auteur de l'étude. « Il ne s'agit pour le moment que de projections et on ne connaît le nombre exact de décès que dans 4 ou 5 ans. »



Ces prévisions sont en vérité le résultat qu'une évolution inéluctable depuis 2009 : une hausse de 9% du nombre de décès par cancer du poumon, parallèlement à une baisse de 0,2% de ces chiffres pour le cancer du sein.

Dans toute l'Union européenne, ce sont les Britanniques et les Polonais qui paient le plus lourd tribut concernant le cancer du poumon. Ces pays enregistrent respectivement des taux de décès de 21 et de 17 cas pour 100 000 femmes. « Les femmes britanniques et polonaises, et particulièrement les britanniques, ont eu depuis longtemps des taux de cancer du poumon plus élevés que dans la plupart des pays européens », commente le Pr Carlo La Vecchia. « Cela est dû au fait que les femmes britanniques ont commencé à fumer durant la Seconde Guerre mondiale, alors que dans la plupart des autres pays de l'Union européenne, les femmes ont commencé à fumer après 1968. » Pas de quoi se vanter pour autant en France, puisque les décès dus au cancer du poumon ne cessent d'augmenter depuis la hausse du tabagisme des années 70, alors qu'à l'inverse, le nombre de décès par cancer du sein diminue depuis 2005, grâce au dépistage organisé et à l'amélioration des traitements.

SAHARA OCCIDENTAL Le Conseil de sécurité reprend ses consultations sur le Sahara occidental

Le Conseil de sécurité reprend mercredi ses discussions sur le Sahara Occidental, alors que le processus de l'ONU est paralysé depuis la démission de l'ancien émissaire Horst Kohler.

Au programme de cette réunion à huis clos, figure un briefing du chef de la Mission de l'Onu pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), Colin Stewart, sur la situation au Sahara Occidental documentée dans le nouveau rapport du chef de l'Onu, publié début octobre.

La réunion se tient dans un contexte particulier, marqué par l'absence d'un envoyé personnel pour ce territoire non autonome.

Quatre mois après le départ inattendu de Horst Kohler, pour des raisons de santé, le secrétariat général de l'ONU est toujours en quête d'un nouvel émissaire pour ce territoire non-autonome.

Décriant le retard qui a paralysé le processus de paix, le président sahraoui, Brahim Ghali, a indiqué que le Maroc tente d'influer sur le processus de désignation du successeur de Kohler en imposant des conditions préalables à cette nomination.

Dans une nouvelle missive au SG de l'Onu, Brahim Ghali, a menacé de "ne s'engager dans aucun processus politique résultant des conditions préalables" du Maroc.

Selon des observateurs à New York, le Conseil de sécurité pourrait inciter le secrétariat général de l'ONU à accélérer la nomination d'un nouveau médiateur pour maintenir la dynamique impulsée par Horst Kohler durant les deux tables rondes de Genève.

L'objectif étant de progresser "en temps opportun", vers une solution mutuellement acceptable qui pourvoit à l'autodétermination du peuple sahraoui, avait déclaré en avril la délégation américaine à l'ONU, également porte-plume des résolutions de la Sahara Occidental.

La situation dans la zone tampon d'El Guergarati et la durée du mandat de la Minurso qui expire fin octobre seront certainement au centre des tractations à New York.

Les Etats-Unis ont défendu à maintes reprises un renouvellement de six mois afin de mettre pression sur les deux partis au conflit pour revenir à la table des négociations.

Les membres du Conseil de sécurité pourraient négocier "une prorogation technique" en attendant la nomination d'un nouvel médiateur, s'ils estiment que le processus de paix a été de nouveau bloqué, selon des sources proches de l'organe onusien.

En parallèle la question des droits de l'homme dans les territoires sahraouis reviendra à nouveau au Conseil de sécurité, alors que plusieurs de ses membres s'inquiètent de la persistance des violations à l'encontre des sahraouis des territoires occupés. L'ambassadeur de l'Afrique du Sud à l'Onu, Jerry Matjila, a réaffirmé en avril le soutien de son pays à la proposition d'élargir le mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme.

Une revendication, réitérée mardi par le président Brahim Ghali qui a demandé dans sa nouvelle lettre au SG de l'ONU d'établir une surveillance indépendante des droits de l'homme dans les territoires occupés.

SOUDAN-UE: L'UE réitère sa volonté d'aider les autorités de transition du Soudan

L'Union européenne (UE) a réitéré mardi sa volonté d'être un partenaire clé des autorités de transition du Soudan.

Le président du Conseil souverain du Soudan, Abdel-Fattah Al-Burhan, a reçu mardi l'ambassadeur Robert van den Dool, qui a présenté ses lettres de créance en tant que nouveau chef de la délégation de l'Union européenne au Soudan.

«L'Union européenne et ses Etats membres tiennent beaucoup à être un partenaire clé des autorités de transition», a déclaré M. Dool dans un communiqué.

L'ambassadeur de l'UE a en outre salué la nomination du gouvernement, avec quatre femmes ministres et la première femme garde des sceaux en Afrique, comme un «signe important des efforts déployés par le nouveau gouvernement soudanais pour l'égalité des droits entre hommes et femmes».

TUNISIE/ELECTION PRÉSIDENTIELLE : La victoire de Kais Saïed est une «deuxième révolution à travers les urnes»

L'élection du candidat indépendant Kais Saïed à la tête de la Tunisie à l'issue des deux tours de l'élection présidentielle avec 72,71 % des voix constitue, selon le politologue tunisien Riadh Sidaoui, une «deuxième révolution à travers les urnes», après celle de 2011 et une «victoire inédite» traduisant une «revanche» de la part de la classe moyenne et défavorisée.

S'exprimant dans un entretien accordé à l'APS, au lendemain de la proclamation des résultats préliminaires du second tour, Riadh Sidaoui a estimé que la victoire de M. Saïed représente une «deuxième révolution à travers les urnes», soulignant que des pays partenaires de la Tunisie ne s'attendaient pas à un tel résultat.

A ce propos, le directeur du Centre arabe de recherches et d'analyses politiques a expliqué que le candidat indépendant, universitaire spécialisé en droit constitutionnel, ne disposait pas de moyens financiers et médiatiques pour remporter ce scrutin, contrairement à ses rivaux.

«Cette victoire inédite confortée par un taux de 72,71 % des voix exprimées constitue un sursaut tunisien», a-t-il fait observer, mettant en exergue la situation difficile de la jeunesse tunisienne et les aspirations au changement.

Pour étayer son analyse, l'interlocuteur a évoqué, en outre, les choix économiques du gouvernement engagés après la révolution de 2011.

«Les orientations vers l'économie de marché ne répondaient pas aux attentes de la classe moyenne», a-t-il argué, soutenant que cette politique a pesé sur les résultats du scrutin pour lequel 19 candidatures avaient été retenues lors du premier tour. Le vote en faveur de M. Saïed, par environ 90% des jeunes tunisiens et la majorité des diplômés universitaires, représente, aux yeux du politologue, une «revanche» infligée à la classe politique tunisienne.

L'efficacité des réseaux sociaux a également été un élément «déterminant» dans la victoire du candidat indépendant, a-t-il également fait savoir, relevant qu'«aucun média tunisien n'avait soutenu Kais Saïed durant sa campagne».

Dans sa course au palais de Carthage, le président élu avait privilégié, a-t-il ajouté, «le contact direct avec les populations à travers des activités dans les villages, les quartiers populaires et des cafés».

Une élection et des attentes

Le mandat substantiel et direct accordé à Kais Saïed, lors du scrutin du 13 octobre, ne lui permet pas pour autant de répondre aux attentes exprimées par les différentes franges de la société tunisienne, a tenu à préciser, toutefois, le spécialiste du monde arabe. Et pour cause, il a cité les dispo-



sitions de la Constitution de 2014 qui avaient limité les prérogatives présidentielles à celle de la Défense nationale et aux Affaires étrangères.

Rappelant la nature du système parlementaire adopté par la Tunisie, M. Sidaoui a indiqué dans ce sillage que le président de la République n'a pas de compte à rendre devant les députés et a été tenu pour responsable de la politique sociale et économique du pays.

Celles-ci font partie, a-t-il rappelé, des missions du chef du gouvernement.

«Le président n'a pas besoin de soutien de la part du parlement, sauf dans le cas suivant : lorsqu'il décide de proposer une loi afin d'être adoptée», a-t-il encore clarifié.

S'agissant du futur gouvernement, dont les tractations ont déjà commencé, à l'issue des récentes élections législatives, le politologue tunisien n'a pas écarté des difficultés pouvant rendre la «tâche difficile», voir même «impossible», du fait, d'après lui, de la position minoritaire d'Ennahdha au sein de l'actuelle Assemblée parlementaire avec seulement 52 députés, le mouvement qui l'avait soutenu lors du scrutin du deuxième tour, alors que la formation d'une équipe gouvernementale lui requiert au minimum 107 élus.

Dans ce cas de figure, M. Sidaoui prévoit la mise en place de nouvelles alliances à travers cinq ou six partis politiques réunis. En outre, dans cette perspective, le politologue a soutenu que le parti d'Ennahdha va perdre beaucoup au sein de sa base militante et auprès de l'opinion publique, en rai-

son de l'intransigeance de certaines formations vis-à-vis de la répartition de portefeuilles ministérielles et des réformes économiques à mener.

«Si le parti de Rachid Ghannouchi ne réussit pas à désigner le futur gouvernement, ce qui est fort probable, le président sera amené à solliciter le parti Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie) ou une personnalité pour le constituer», a-t-il encore analysé, évoquant aussi une troisième éventualité, à savoir celle de la convocation des élections législatives anticipées.

Faisant état d'une situation «préoccupante» en Tunisie, le spécialiste a reconnu, toutefois, que «le président Saïed ne peut pas faire un miracle» en la matière.

Face aux limites imposées par la Constitution, le chef de l'Etat dispose uniquement du droit de proposer des textes de lois pour lesquelles il doit solliciter le soutien des parlementaires pour leur approbation, a-t-il expliqué. A la question portant sur le choix par le président élu de l'Algérie comme son premier pays étranger à visiter, M. Sidaoui a évoqué «un choix stratégique qui répond aux intérêts des deux pays».

«L'Algérie occupe une place très importante pour la Tunisie (...) Durant sa campagne électorale, le président élu a toujours valorisé la dimension arabe dans sa politique étrangère».

Il avait plaidé pour des relations fortes entre la Tunisie et les pays du Maghreb», a-t-il souligné, ajoutant, dans le même contexte, que M. Saïed est aussi «un fervent défenseur de la cause palestinienne».

RD CONGO: L'ONU appelle à une présence accrue de l'Etat dans les zones de conflit

Le Conseil de sécurité de l'ONU estime qu'une «présence accrue» de l'Etat dans les zones de conflit était «essentielle à une paix durable» en République démocratique du Congo (RDC). Dans une déclaration mardi, relayée par des médias, les membres du Conseil voient que la stabilité politique et la sécurité ainsi que «la présence accrue» de l'Etat dans les zones de conflit étaient «essentielles à la consolidation de la transition politique en cours, et à une paix durable en RDC».

Les membres du Conseil réaffirment également qu'il importait de respecter les engagements pris par le président congolais Félix Tshisekedi en faveur de la recherche de l'unité nationale, du renforcement de l'Etat de droit et du respect de la liberté d'opinion et d'expression, de la lutte contre la corruption, ainsi que de l'inclusion politique et de la consolidation de la paix.

Ils se félicitent en outre, de l'engagement pris par le gouvernement de réformer et de renforcer le professionnalisme et l'intégrité des forces armées congolaises (FARDC) et des autres institutions de sécurité, les forces armées et la

Mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO) à collaborer plus efficacement dans la lutte contre les groupes armés.

Les membres du Conseil de Sécurité, soulignent dans ce sillage, qu'il était important que la RDC et ses voisins travaillent ensemble pour lutter contre l'insécurité dans l'est du pays avec «des approches plus intégrées», y compris par le biais de la coopération et de l'intégration économiques.

Ils réitérent leur condamnation de tous les groupes armés opérant en RDC, appelant tous les acteurs à mettre fin à la violence et aux violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. Volet santé, les membres du Conseil expriment leur préoccupation devant la situation humanitaire actuelle, la menace persistante de l'épidémie d'Ebola, de la rougeole et du choléra dans le pays, saluant les efforts concertés du gouvernement, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de la MONUSCO, de l'Union africaine (UA), des organisations de la société civile et d'autres partenaires dans la lutte contre Ebola.

INTERVENTION TURQUE EN SYRIE: 2 conseillers de l'ONU appellent à la protection des civils

Deux conseillers des Nations unies (ONU) ont publié mardi un communiqué conjoint et appelé les autorités turques ainsi que toutes les parties prenantes au conflit en Syrie à protéger les civils.

Le conseiller spécial des Nations Unies pour la prévention du génocide Adama Dieng, et la conseillère spéciale des Nations Unies pour la responsabilité de protéger Karen Smith, ont exprimé leur «inquiétude face à la situation actuelle dans le nord-est de la Syrie à la suite du lancement d'une opération militaire par la Turquie le 9 octobre».

Ils ont déclaré que «les civils syriens continuent de vivre l'un des pires conflits de notre époque, avec des violations répétées de leurs droits fondamentaux comme des protections garanties par le droit international».

Cette dernière escalade fait de nouveau peser sur eux de graves risques».

Le Haut Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme (HCDH) a fait état de plusieurs victimes civiles, précise le communiqué, ajoutant qu'au moins 160.000 civils auraient été déplacés au cours des six jours qui ont suivi le début de l'offensive turque. «Aucun civil ne doit être contraint de quitter son domicile contre sa volonté».

En outre, tout retour de réfugiés doit être volontaire, et seulement lorsque les conditions sont réunies



pour qu'ils le fassent de manière durable», mentionne le communiqué.

Les conseillers ont exhorté «la communauté internationale, et le Conseil de sécurité en particulier, à faire davantage pour respecter la responsabilité de protéger les civils dans le conflit syrien», selon le texte.

Les conseillers spéciaux ont réitéré leurs appels à la désescalade et à une solution politique à la crise syrienne, faisant valoir que «trop de

civils ont déjà été victimes d'atrocités commises en Syrie depuis le début du conflit en 2011 et que des millions de Syriens vivent sous la menace de telles exactions».

«Tant qu'il n'y aura pas de solution politique durable à la crise, dans le cadre de laquelle toutes les communautés du pays auraient une voix et la garantie de la protection de leurs droits, le risque de crimes atroces demeure une réalité», souligne le communiqué.

OFFENSIVE TURQUE EN SYRIE: Poutine a invité Erdogan en Russie «dans les prochains jours»

Le président russe Vladimir Poutine a discuté au téléphone du conflit syrien avec son homologue turc Recep Tayyip Erdogan et l'a invité en Russie «dans les prochains jours», a annoncé le Kremlin mardi soir.

«Vladimir Poutine a invité Recep Tayyip Erdogan pour une visite de travail dans les prochains jours».

L'invitation a été acceptée», a annoncé le Kremlin dans un communiqué, qui ajoute que les deux leaders ont souligné «la nécessité de prévenir un conflit entre les unités turques et syriennes» dans le nord de la Syrie où Ankara a lancé une offensive.

Au cours de cette conversation téléphonique à l'initiative de la Turquie, les deux dirigeants ont également souligné leur désir de préserver l'intégrité territoriale de

la République syrienne, selon le Kremlin. Mercredi, le porte-parole du Kremlin Dmitri Pevkov a annoncé à l'agence de presse Ria Novosti que la visite d'Erdogan pourrait avoir lieu «avant fin octobre», sans plus de précision.

Ankara a lancé il y a une semaine une opération militaire dans le nord de la Syrie, visant la milice kurde syrienne des Unités de protection du peuple (YPG), alliée des Occidentaux dans la lutte anti-terroristes.

Mardi, les forces du gouvernement de Bachar al-Assad ont commencé à se déployer dans certains secteurs du nord de la Syrie qui échappaient à leur contrôle, à la faveur d'un accord conclu avec les autorités kurdes de Syrie visant à contenir l'offensive turque.

ERDOGAN: La Turquie ne «déclarera jamais de cessez-le-feu»

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a catégoriquement écarté une proposition américaine d'intervenir pour un cessez-le-feu dans le nord de la Syrie, mardi dans des déclarations au quotidien Hurriyet.

Il a également dit que l'entrée de l'armée syrienne dans Minbej ne représentait pas un développement «très négatif» pour son pays tant que la région est vidée de combattants kurdes syriens.

«Pour moi, l'entrée du régime dans Minbej n'est pas un (développement) très, très négatif».

Pourquoi ? Parce que c'est leur territoire».

M. Erdogan a réitéré son refus des demandes des dirigeants américains. «Ils nous disent de «déclarer un cessez-le-feu».

Nous ne pourrions jamais déclarer un cessez-le-feu» tant que la Turquie n'aura pas chassé «l'organisation terroriste» de la frontière, a-t-il déclaré à des journalistes dans l'avion qui le ramenait d'Azerbaïdjan.

«Ils exercent des pressions sur nous pour que nous arrêtions l'opération».

Nous avons un objectif clair. Nous ne sommes pas préoccupés par les sanctions», a encore dit M. Erdogan, six jours après que la Turquie a lancé son offensive pour éloigner de sa frontière les Kurdes de la milice des Unités de protection du peuple (YPG).

Le vice-président américain Mike Pence rencontrera M. Erdogan jeudi avec l'objectif affiché d'obtenir un «cessez-le-feu

immédiat» dans le nord de la Syrie.

M. Pence sera accompagné en Turquie de Mike Pompeo, chef de la diplomatie américaine, Robert O'Brien, conseiller à la sécurité nationale, et James Jeffrey, émissaire américain pour la Syrie, a précisé la Maison Blanche.

Le vice-président «réaffirmera l'engagement de M. Trump à maintenir les sanctions économiques punitives visant la Turquie tant qu'une solution n'aura pas été trouvée», a indiqué l'exécutif américain.

«Nous demandons un cessez-le-feu», a martelé M. Trump qui avait appelé lundi, lors d'un échange téléphonique, M. Erdogan à mettre fin à son offensive militaire en Syrie.

Les forces du gouver-



nement syrien ont commencé à se déployer mardi dans certains secteurs du nord de la Syrie qui échappaient à leur contrôle, à la faveur d'un accord conclu avec les autorités kurdes visant à contenir l'offensive turque.

OFFENSIVE TURQUE EN SYRIE: Des centaines de Kurdes ont fui vers l'Irak

Quelque 500 Kurdes de Syrie ont fui ces quatre derniers jours vers le Kurdistan irakien voisin face à la progression de l'offensive militaire turque dans le nord de la Syrie, ont indiqué mercredi des responsables.

Toutes ces familles ont été escortées vers des camps de déplacés installés dans le nord-ouest de l'Irak, où des millions de déplacés irakiens avaient trouvé refuge depuis la percée du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) en 2014, a précisé un responsable provincial de Dohouk, région kurde frontalière de la Syrie.

Ce même responsable a précisé que ces réfugiés étaient arrivés en plusieurs vagues.

De leur côté, les ONG opérant au Kurdistan irakien se disent en état d'alerte depuis qu'Ankara a lancé il y a une semaine une opération militaire dans le nord de la Syrie, visant la milice kurde syrienne des Unités de protection du peuple (YPG), alliée des Occidentaux dans la lutte anti-terroriste.

Samedi soir, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) avait déjà rapporté que «182 Kurdes syriens ont traversé la frontière vers le Kurdistan irakien pour échapper aux bombardements dans le nord-est syrien».

Ismail Ahmed, responsable des Affaires humanitaires au sein du Conseil provincial de Dohouk, a affirmé qu'il s'agit de «Kurdes syriens résidant déjà au Kurdistan irakien, qui avaient rendu visite à leurs proches en Syrie avant de repartir dans l'autre sens en raison des bombardements».

BRÉSIL: Le domicile du président du parti de Bolsonaro perquisitionné

La police brésilienne a annoncé avoir perquisitionné mardi le domicile de Luciano Bivar, président du Parti Social Libéral (PSL), formation politique du président Jair Bolsonaro actuellement sous la menace d'une implosion, dans le cadre d'une affaire de candidatures fictives.

Les perquisitions ont eu lieu à neuf adresses différentes, selon la Police fédérale, dont la résidence de M. Bivar à Recife et le siège du parti de droite dans cette ville du nord-est du Brésil. D'après les enquêteurs, «des représentants locaux du parti auraient occulté ou omis de présenter des mouvements de fonds du système de financement public des partis, notamment destinés à des candidatures féminines».

Le PSL est notamment accusé d'avoir lancé lors des élections générales il y a un an des candidatures de femmes n'ayant aucune chance d'être élues, uniquement pour obtenir des financements publics soumis à la parité.

La loi électorale stipule que 30% de ces fonds publics doivent être alloués à la campagne de candidatures féminines.

Ce nouveau rebondissement dans cette affaire de candidatures fictives a lieu dans un climat de grande tension entre le président Bolsonaro et son parti.

De nombreuses rumeurs rapportent l'intention du chef de l'Etat de quitter cette formation qu'il a rejointe en mars 2018, en raison de ces accusations de détournement de fonds de campagne qui ont éclaiboussé des membres de haut rang du gouvernement.

Le 4 octobre, le Parquet a requis la mise en examen du ministre du Tourisme, Marcelo Alvaro Antonio, qui a été maintenu à son poste en dépit des soupçons d'implication dans ce scandale.

Si Jair Bolsonaro venait à quitter le PSL, ce serait son neuvième changement de parti en trente ans de vie politique. Lundi soir, le porte-parole de la présidence a déclaré que «tout mariage (pouvait) aboutir à un divorce», tout un précisant que ce «divorce» n'était pas à l'ordre du jour, «du moins pour le moment». D'après le journal Folha de S. Paulo, qui cite des sources proches de la présidence, la perquisition au domicile de M. Bivar pourrait constituer un prétexte pour que des parlementaires du PSL quittent le parti et rejoignent une autre formation avec Jair Bolsonaro. Les avocats du président du PSL ont affirmé mardi dans un communiqué que ces perquisitions étaient «étranges», vu les «turbulences politiques» actuelles. Un procureur chargé de l'affaire a rejeté toute idée de «repraisilles» liées aux tensions entre Luciano Bivar et Jair Bolsonaro, précisant avoir réclamé les perquisitions dès le mois d'août.

11^E FCIMS : La Suède, la Russie et le Japon sur la scène de l'Opéra d'Alger

Des formations musicales de la Suède, de la Russie et du Japon se sont produites mardi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih dans le cadre du 11e Festival culturel international de musique symphonique (Fcims).



Au quatrième jour de cet événement dédié à la musique symphonique (ouvert samedi dernier), le trio suédois Alexa, Yokohama Sinfonietta et l'orchestre russe Servenaya Venezia se sont succédé sur la scène de l'opéra d'Alger durant trois heures devant un public enchanté.

En première partie de cette soirée, le trio de Stockholm Alexa, a revisité des pièces universelles de grands compositeurs de renom à l'image du Suédois Bo Linde (1933-1970), l'Autrichien Anton Webern (1833-1945) et la chanteuse et compositrice belge Eva Dell'Acqua.

La soprano Alexandra Büchel, le pianiste Love Darwinger et le violoncelliste Chrichan Larson ont impressionné le public en exécutant de célèbres pièces comme «From Akhmatova songs» du compositeur britannique de musique classique John Kenneth Tavener ou encore «From fourteen songs of spring» de Bo Linde. Le trio, qui excelle également dans la musique contemporaine, a gratifié le public d'une palette de pièces improvisées.

L'ensemble japonais «Yokohama Sinfonietta» a déroulé, à son tour, un répertoire mixte et varié à travers une combinaison sublime du piano, le violon et le basson accompagnant des chants envoûtants exécutés par la mezzo-

soprano Taeka Hino.

L'ensemble qui compte le pianiste Toshiki Usui et la violoniste Eri Takeya parmi ses «brillants» membres, a puisé dans le répertoire japonais en exécutant des classiques de Kizaburo Hirai, Kosaku Yamada, Matsushima Ondo et l'incontournable compositeur Mozart, entre autres. En dernière partie de cette soirée, Servenaya Venezia, une des brillantes formations musicales à Saint-Petersbourg, s'est illustrée par des performances de ses jeunes musiciens talentueux.

Dirigé par Eduard Tomsha, un virtuose du violon, l'orchestre composé d'une quinzaine de musiciens professionnels, a gratifié le public d'une brochette de pièces universelles, œuvres de compositeurs universels à l'image de Georges Bizet (1838-1875), Gioachino Rossini (1792-1868) et Tchaikovsky. Des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie ont assisté à ce spectacle, très applaudi par un public interactif et nombreux. Une quinzaine de pays, dont l'Egypte invitée d'honneur, prennent part au 11e Festival international de musique symphonique qui se poursuit jusqu'au 17 octobre à l'Opéra d'Alger avec au programme de la soirée de mercredi l'Allemagne, la Tunisie et la Syrie.

TIZI-OUZOU : Ouverture de la 3^e édition de «Tizi Bulle» avec la participation d'une quarantaine de bédéistes

Le coup d'envoi de la 3^e édition du salon national de la Bande Dessinée «Tizi Bulle», qui a réuni cette année une quarantaine de bédéistes, et qui est abritée par la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou, a été donné mardi par la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane.

Cette nouvelle édition à laquelle ont également pris part des concepteurs de jeux vidéo, de figurine, de mangas, une dizaine de maisons d'édition dont ENAG, Dalimen, Z-Link, HB- Manga Kissa, Inge Editions et le Magazine Ghomaida, a été marquée par la présence de deux doyens de la BD algérienne qui sont Ahmed Haroun, et Saïd Zanoun ainsi que l'un des maîtres de la poésie algérienne d'expression amazigh Ben Mohamed.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Goumeziane a souligné l'effort mis lors de ce salon pour la formation des jeunes dans le 7^e art, en relevant que le nombre d'ateliers a été renforcé à l'occasion de cette édition pour atteindre un total de 15 dans différentes disciplines en relation avec cet art.

La résidence des bédéistes initié lors

de la 2^e édition de «Tizi bulle» et qui a permis à de jeunes de se lancer dans la BD connaît elle aussi une plus importante participation cette année, a-t-elle ajouté. Ahmed Haroun, a qui un hommage a été rendu lors de la première édition de «Tizi Bulle» a annoncé que ce salon l'a encouragé à produire et sa nouvelle BD Lundja et Mkideche est sortie il y a une quinzaine de jours.

De son côté Saïd Zanoun honoré lors de l'édition précédente a observé que les enfants et les jeunes algériens ont du talent et veulent apprendre et ce genre de manifestation leur offre l'opportunité de le faire et de s'exprimer.

Cette nouvelle édition se caractérise par la diversité des thèmes traités par les bédéistes, dont un volet important a été accordée par les jeunes dessinateurs à l'Histoire de la guerre de libération nationale, en consacrant des BD aux martyrs et aux événements de la Révolution algérienne dont une qui retrace le parcours héroïque de l'enfant martyr le Petit Omar et une autre qui aborde les événements du 17 octobre 1961, a-t-on constaté.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE SI MAHDJOUR
COMMUNE DE SI MAHDJOUR
Nif 09.84.2644.502.7811

Avis d appel d Offre

Ouvert Avec Exigence

Des Qualification Minimales

no 001/2019- deuxième fois

Le président de l'assemble communal populaire de si mahdjoub lance un avis d appel d Offre Ouvert Avec Exigence des capacités minimales pour la réalisation du projets suivants:

- lot no 01 Etude et suivi et réalisation du trois classe avec l administration a l école primaire au pole urbain a si mahdjoub centre.
- lot no 02 réalisation du mur de clôture -bloc sanitaire et aménagement du placette a l école primaire au pole urbain a si mahdjoub centre.
- Les entreprises et les sociétés qui sont intéressés par le présent avis d appel d Offre Ouvert Avec Exigence des capacités minimales et qui détiennent le certificat du qualification et du classification catégorie 04 et plus -activité principal -tout corps d état -uniquement peuvent retirer le cahier des charges auprès la commune de si mahdjoub-Sec Technique-pendant 10 jours a partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale contre le paiement de 5000.00 DA auprès le trésorerie de si mahdjoub

01-dossiers de candidature : doit contenir les pièces suivantes

- Déclaration du candidature
- Le candidat ou le soumissionnaire atteste que
- N est pas écarté de participer en marche public conformément a l article 75 et 89 du ladite décret
- n est en dissolution judiciaire et le casier judiciaire délivré en moins de 03 mois porte la mention -neant- ou par contre le soumissionnaire doit accompagner son offre par copie du jugement et le casier judiciaire lorsque il agit du personne physique et le directeur ou le gérant lorsque il agit d'une société
- Avoir accompli ses obligations fiscale et para fiscale visa vis l organisme du CACABAPTH pour les société di droit algérienne ou les sociétés qui ont déjà travaillé en Algérie
- est inscrit au registre commerce ou registre des artisans lorsque Il s'agit des artisans et porte un carte d artisan .
- Avoir déposé ses bilans sociaux pour les sociétés
- Avoir un numéro fiscale pour les sociétés de du droit algériennes et les sociétés qui ont déjà travaillé en Algérie
- Déclaration de probité
- Statut du société
- Rapport relatif au délégation du pouvoir
- a/ Qualification professionnelle copie du certificat du qualification et du classification professionnelle.
- b/Qualification financière justifie par des bilans des 03 dernières années 2016-2017-2018 et que le moyen de chiffre d affaire doit être égale ou supérieur de 90.000.000.DDA
- c/ Qualification technique moyens humain et matériels ainsi les références professionnelles
- 02-L offre technique contient**
- Une déclaration a souscrire
- Toute papier permettent d évaluer l offre technique -fiche technique annalistique rt toute papiers conformément a l'article 78 du ladite décret.
- Cahier des charges portes dan la dernière page la mention LU ET APPROUVE.

03-L offre financières contient .

- La lettre du soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le détail quantitatif et estimatif
- Analyse des prix globales et forfaitaires-

Les plis de l'offre du candidature .l offre technique et l offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetés indiquant la dénomination de l entreprise la référence et l objet de l appel d offres ainsi que la mention (dossier de candidature- offre technique - ou offre financière)selon le cas . Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cacheté et anonyme comportant la mention (a ne pas ouvrir que par la commission d ouverture des plis et d évaluation des offres - appel d offres no 001/2019L objet de l appel d offre avec Exigence des capacités minimales-deuxième fois.

(lot no1 -Etude et suivi et réalisation du trois classes set l administration a l école primaire au pole urbain a si mahdjoub centre).

(lot no 02- Réalisation du mur de clôture - bloc sanitaire et aménagement du placette a l école primaire au pole urbain a si mahdjoub centre).

La séance d ouverture des plis se tiendra a la date limite du préparation des offres a 10.00 matin et cela fait une invitation pour les soumissionnaires pour assister a la séance d ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engage par leur offres pendant 90 jours a partir de la date limite de dépôt des offres ainsi le délai de préparation des offres.

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961: Les archives de la police française «encore secrètes»

Les archives de la police française relatives à la répression des manifestants algériens, le 17 octobre 1961 à Paris, «n'ont pas été versées jusqu'à aujourd'hui dans les archives nationales françaises» pour qu'elles puissent être consultées, a affirmé hier à Alger, l'avocate, Fatma Zohra Benbraham.

Hôte du «Forum de la Mémoire», du quotidien El-Moudjahid, Mme Benbraham a ainsi relevé que les archives de la police française inhérentes aux massacres du 17 octobre 1961 «ne sont toujours pas versées aux Archives françaises, pour ne pas être consultées par le public», qualifiant la violence policière française exercée en cette journée funeste du 17 octobre à l'encontre de «pacifistes» manifestants algériens de «crime de Guerre».

«Les archives françaises, notamment celles de la police, sont encore secrètes», a encore révélé l'avocate, au cours de cette rencontre consacrée à la commémoration du 58ème anniversaire de cet épisode de la Guerre d'Algérie. Me Benbraham a évoqué de nombreux fonds documentaires pouvant constituer de la matière aux chercheurs, historiens, journalistes, etc., citant les déclarations de l'ancien Préfet de police de Paris, Maurice Papon au procès de 1998, le jugeant pour sa responsabilité dans «l'orchestration» des massacres en question, ainsi que sa «complicité» directe dans ce qui a été considéré par la suite comme étant un «crime d'Etat». La conférencière a regretté, en outre, «l'insuffisance»



des compte-rendus et autres travaux historiques relatant ces douloureux faits, dès lors, argumente-t-elle, que les témoignages des Algériens ayant vécu ces événements «n'ont pas été pris en considération». Ce qui lui a fait dire qu'il s'agit d'une «crise de documents et de photos», précisant que l'essentiel du dossier iconographique existant sur cette phase de la Guerre de libération nationale

est constitué des photos prises, en toute discrétion, par le photographe français Elie Kagan. Les photographes présents ayant été interdits d'actionner leurs caméras alors que ceux qui l'ont fait ont vu leurs films détruits.

Tout en rappelant que les massacres du 17 octobre 1961 sont «l'un des plus sombres» épisodes de la Guerre d'Algérie, l'avocate estime qu'il s'agit d'un «dossier ouvert

mais pas encore clos», arguant des nombreuses interrogations qu'ils soulèvent toujours : «Où sont passés les 300 cadavres d'Algériens, les 50 autres tués sous les yeux de Papon dans la Cour de la Préfecture de Paris ainsi que les témoignages des personnes arrêtées?», s'est-elle interrogée.

Les massacres du 17 octobre 1961 renvoient à la répression meurtrière commise par la police

française à l'encontre des Algériens qui, après l'appel de la Fédération du Front de libération nationale (FLN) de France sont sortis manifester pacifiquement contre le couvre-feu qui leur a été imposé exclusivement par Maurice Papon. Une manifestation qui a été réprimée dans le sang, avec l'assassinat de dizaines de manifestants, dont nombreux jetés dans la Seine.

LAGHOUAT: Pour l'écriture de l'Histoire véritable quant à la présence ottomane en Algérie et au Maghreb

Les participants au séminaire international sur «la politique Ottomane dans l'espace maritime et saharien de la région du Maghreb, à l'ère contemporaine (1518-1918)», ouvert mardi à Laghouat, ont plaidé pour l'écriture de l'histoire véritable de la présence ottomane en Algérie et au Maghreb, «qui ne soit ni falsifiée ni superficielle».

Lors de cette rencontre tenue à l'université «Amar Thelidji», des intervenants ont estimé que «l'existence ottomane au Maghreb est une période importante dans l'historiographie de la région, en dépit des tentatives de certains occidentalistes de cacher la vérité de cet état historique».

Le directeur des archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, a appelé, à ce titre, les historiens, juristes et chercheurs en histoire, à œuvrer à «faire prévaloir la primauté de l'objectivité, à choisir la terminologie exacte dans l'écriture sur la présence ottomane dans la région et de se référer au document émis par la population et les dignitaires de l'Algérie à l'Etat Ottoman».

«La présence ottomane au Maghreb Arabe, l'Algérie en particulier, découle de la volonté du peuple algérien d'adhérer, de sa propre volonté, à l'Etat ottoman et dont les documents his-

toriques existants en témoignent», a soutenu M. Chikhi, ajoutant que «l'Algérie n'était pas des provinces de l'Etat ottoman, mais un partenaire dans la politique de ce dernier». «L'Algérie eut des traités et des conventions avec d'autres pays, ce qui témoigne que le pays entretenait des relations de partenariat avec l'Etat Ottoman et n'était pas une province ottomane», a-t-il expliqué.

Selon l'intervenant, cette présence ottomane en Algérie a donné lieu à «l'émergence d'un Etat Algérien avec les principaux composants nécessaires à tout Etat moderne, dont l'unité nationale, l'intégrité territoriale, le pouvoir central et la souveraineté extérieure».

Pour sa part, le président du Conseil national d'évaluation de la recherche scientifique et du développement technologique, Mustapha Khatia, a indiqué que «l'Algérie était, durant l'ère ottomane, une puissance mondiale qui a assumé un grand rôle, et que le colonialisme français tendait tant bien que mal d'effacer l'archive inhérent à l'histoire de l'Algérie durant la présence ottomane».

«L'Algérie s'est attelée, durant cette ère, à tracer ses frontières actuelles, à préserver son unité et ses valeurs morales, religieuses

et ses composantes linguistiques, en dépit des défis rencontrés, dont les tentatives d'invasions menées par les flottes navales étrangères», a ajouté le conférencier.

Pour sa part, Mustapha Kara, conseiller à l'ambassade turque en Algérie, a estimé qu'«il ne peut y avoir une écriture juste et une bonne lecture de l'histoire de la Turquie sans une compréhension de l'histoire du Maghreb Islamique, à l'instar de la présence Ottomane en Algérie qui est partie intégrante de l'histoire de l'Etat turc contemporain».

Pour le diplomate, le choix du thème du séminaire revêt une grande importance et devra ouvrir la voie à de nouvelles recherches académiques sérieuses et de qualité sur la question. Le directeur du centre turc «El-Farabi» pour les recherches et études à Istanbul, Abdallah Kazaldjek, a mis en avant l'importance de rechercher dans les archives d'histoire de l'ère ottomane au Maghreb, avant d'annoncer la conclusion, au terme de cette rencontre internationale, de conventions de coopération scientifique entre cette institution (El-Farabi) et l'université de Laghouat, pour le développement de la recherche entre les deux parties.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bouira
Daira de Sour-El-Ghozlane
Commune de Sour-El-Ghozlane
Immatriculation fiscale 096210389000238

avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Sour-El-Ghozlane lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'approvisionnement des cantines scolaires durant l'année 2020.

Lot n°1 fruits et légumes -lot 02 viandes rouge et blanche +œufs -lot 3 alimentation general et-pains.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre national peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de 3.000,00 D.A auprès du bureau des marchés et patrimoine communal.

1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature ;
- Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il : Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

N.B: Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

2-L'offre technique contient:

- Une déclaration à souscrire ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel suscité à savoir :
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).

3-L'offre Financière:

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU).
- le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention

« Dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

**A monsieur : Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Sour-El-Ghozlane
A ne pas ouvrir"
(Intitulé du projet)**

Les offres doivent être déposées directement au siège de la commune de Sour El Ghozlane, Bureau des Marchés, à 13.30 heures, la date d'ouverture des plis, le (15) jours après la parution de cet avis aux journaux nationaux à 14 heures.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une durée de 10 jours les soumissionnaires peuvent assister à la séance D'ouverture .

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°989

amateur de pigeon contrarierai	bureau d'avocat attachai	doctrine condamnée vraies	épuisés classe sociale	preuve	cuirais à l'huile longue période	exis- tences tipe du placard
donneras à bail				maquille		
pliées				cours turinois		
tourbillon			empes- teras très fatigué			
ceinture d'Asie		enchaî- née n'avouera pas		le dessus du panier grosse volaille	unité d'âge pendentif bucal	trajet du jour
drus	apparue signa- taires		dyna- misme détaler			enrou- leront
cri de muletier effet comique			sommet de toiture proche parent			ici mâchent long- temps
chef de file ordre de tir		tire sur le cigare logiciel de texte			en excès aliment de bestiaux	
				salle sur- chauffée		
				brisas		
		fin de verbe citera en justice	le meilleur multiple de deux			empile- ras
			enjam- bées motif		fureur d'ancêtre provo- quera	
louperas					petit equidé	
vile chérirait			sans dif- ficulté crias tel l'agneau			
vastes domai- nes	supportera avoir la priorité				posa un greffon métal de filon	
				repré- sentent de plus		couvert d'hypo- thèques
forme de désert		règle d'état		île de Vendée		régal de berger devins hardi
très vive		hellène		boucliers	habit féminin roue à gorge	
repères côtiers			vaincre			
altièrre			prépo- sition			
		troublée			volatile à beau plumage	
indices				souillés		

Solution

Sudoku n°2289

6	1	4	7	3	5	9	2	8
9	7	5	2	8	4	6	1	3
3	8	2	6	1	9	5	7	4
4	3	1	5	9	8	2	6	7
7	6	9	1	2	3	4	8	5
2	5	8	4	7	6	1	3	9
8	2	6	9	4	7	3	5	1
1	9	3	8	5	2	7	4	6
5	4	7	3	6	1	8	9	2
9	2	3	7	5	8	4	6	1
1	6	5	9	3	4	7	2	8
4	7	8	2	1	6	9	3	5
6	1	8	5	9	4	2	3	7
7	5	9	2	8	3	6	1	4
4	2	3	1	6	7	5	8	9
1	3	2	8	5	9	4	7	6
9	4	6	7	2	1	3	5	8
8	7	5	4	3	6	9	2	1
5	6	4	3	7	8	1	9	2
2	8	1	9	4	5	7	6	3
3	9	7	6	1	2	8	4	5
7	4	1	9	3	5	2	8	6

Mots Croisés n°2289

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	A	N	I	F	I	C	A	T	I	O	N
2	I	N	I	M	A	G	I	N	A	B	L	E
3	E	T	A	I	N	A	I	N	E	U		
4	T	E	N	T	A	I	E	N	A	F		
5	I	T	A	T	I	R	A	G	E	S		
6	N	A	T	A	I	N	E	O	R			
7	E	N	V	I	R	O	N	M	U	R	E	
8	R	O	U	F	N	E	P	E	T	E	S	
9	A	N	E	A	E	C	R	I	N	S		
10	S	E	S	A	M	E	S	E	S	T	E	

Grille géante n°989

C	C	E	H	L	A	F	V
C	C	T	R	C	R	A	I
C	C	U	E	A	P	A	M
C	C	L	R	S	P	A	I
O	B	A	S	T	O	A	I
O	B	I	R	R	O	L	A
P	H	I	E	F	I	L	O
P	I	T	E	F	I	T	L
F	L	E	R	A	I	R	O
F	L	E	R	P	A	I	R
B	A	S	S	P	A	I	R
B	A	S	S	P	A	I	R
E	M	P	S	I	R	O	B
F	R	I	G	N	L	O	B
F	I	M	E	R	E	R	A
F	I	R	A	C	E	S	A

TENNIS / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE 2^E SÉRIE: Biskra, ville hôte les 17, 18 et 19 octobre

Le Championnat d'Algérie de tennis de la 2^e série (messieurs et dames), aura lieu du 17 au 19 octobre courant, au complexe communal d'El Alia, a appris l'APS auprès des organisateurs.

Organisée par Fédération algérienne de tennis (FAT) et le Raquette club de Biskra (RCB), cette compétition a été confiée une seconde fois au RCB après la réussite de l'édition de l'année dernière.

"Après la réussite de l'édition 2018, l'instance fédérale a renouvelé sa confiance au RCB en le chargeant de l'organisation du Championnat national 2^e série pour la seconde fois consécutive.

Ainsi notre club aura été le premier à le faire dans l'Histoire du tennis à Biskra.

Cela constitue une fierté et un honneur pour notre wilaya, ses sportifs et les responsables locaux qui ont toujours répondu présents, surtout lors grands rendez vous", a déclaré à l'APS, Oussama Ismail Masmoudi, président du club.

Selon la même source, plus d'une trentaine de joueurs et joueuses sont attendus dans la capitale des Zibans.

"Toujours fidèle à ses traditions, le RC Biskra se fera le devoir de réunir toutes les conditions de réussite de cette manifestation sportive d'envergure nationale.

Nous sommes prêts pour accueillir les joueurs et les mettront dans des conditions très favorables pendant leur séjour à Biskra", a expliqué Masmoudi.

Les organisateurs ont fait appel à 05 arbitres hors wilaya dont Trois Internationaux (Green Badge), pour assister le juge arbitre fédéral (et Arbitre International Green Badge), Sofiane Masmoudi.

JUDO / CHAMPIONNATS DU MONDE 2019 «JUNIORS»: L'Algérien Mohamed Amine Tahra éliminé au deuxième tour

Le judoka algérien Mohamed Amine Tahra a été éliminé hier des Championnats du monde «Juniors», qui se déroulent du 16 au 19 octobre 2019 à Marrakech (Maroc), après sa défaite contre le Turc Mirhac Akkus, au deuxième tour des moins de 60 kilos.

Exempté du premier tour, l'Algérien a fait son entrée en lice directement au deuxième, alors que le Turc a dû se défendre du Serbe Nemanja Milic.

Tahra avait relativement bien démarré son combat contre Akkus, inscrivant rapidement un Waza-ari, mais le Turc s'est bien ressaisi et a réussi à renverser la vapeur, en marquant un Ippon, sonnant par la même occasion la fin du combat, après deux minutes et vingt-six secondes.

L'Algérie a engagé dix judokas dans cette compétition : six messieurs et quatre dames. Outre Tahra, les cinq autres athlètes (messieurs) sont Dris Marouane Messaoud (-66 kg), Abdelkader Mabrouk (-73 kg), Karim Oudjane (-70 kg), Mouaad Bouabaoub (-90 kg) et Anouar Hicham Hached (+100 kg), ainsi que Nesrine Boudjemil (-57 kg), Khadidja Belkhira (-57 kg), Karima Kechout (-70 kg) et Maroua Mameri (+78 kg) chez les dames.

Abdelkader Mabrouk et Karim Oudjane concourront tous les deux dans la catégorie des moins de 73 kilos.

Le premier sera opposé au vainqueur du combat mettant aux prises l'Italien Edoardo Mella et le Polonais Adam Stodolski, alors que le second sera appelé à en découdre avec le gagnant du combat opposant le Brésilien Jeferson Santos Junior et le Marocain Mahdi El Mesbahi.

Chez les moins de 66 kilos,

Dris Marouane Messaoud sera opposé au vainqueur du match entre l'Azeri David Abasli et l'Arménien Arsen Avedisyan, alors que Mouaad Bouabaoub connaît déjà son adversaire au deuxième tour des moins de 90 kilos, car celui qu'il va croiser, le Bulgare Aliakandr Sidoryk, a été également exempté du premier tour. Chez les dames, Nesrine Boudjemil sera opposée à la gagnante du combat mettant aux prises la Canadienne Kelly Taylor et la Mongole Khaliunaa Munkhjargal, alors que sa compatriote Khadidja Belkhira, qui concourt dans la même catégorie de poids sera appelée à défier la gagnante du combat opposant la Russe Irina Zueva et la Marocaine Chaïma Taïbi.

De son côté, Maroua Mameri, engagée chez les plus de 78 kilos sera opposée à la gagnante du combat entre l'Ukrainienne Ruslana Bulavina et la Chinoise Zaho Ximiao. Enfin, concernant Hached et Kechout, ils débiteront respectivement contre l'Uzbek Shokhrukh Mamarasulov et la Vénézuélienne Eliana Aguiar. Au total, 517 judokas (294 messieurs et 223 dames), représentant 81 pays participent à cet évènement.

Avec 25 athlètes engagés (13 messieurs et 12 dames), le Maroc est le pays le mieux représenté, entre autres devant la Russie (9 messieurs et 9 dames).



BADMINTON: 1^{er} critérium régional Ouest pour jeunes les 18 et 19 octobre à Tiaret

Le premier critérium régional Ouest des jeunes catégories de badminton aura lieu vendredi et samedi prochains à la salle omnisports Iziet-Ahène de Tiaret, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue de wilaya de Tiaret en collaboration avec la Fédération algérienne de badminton, verra la participation de plus de 150 jeunes badistes filles et garçons des catégories U13, U15 et U17, issus d'une dizaine de clubs de six wilayas de l'Ouest du pays, à savoir Chlef, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Oran et Tiaret. La première journée sera réservée aux éliminatoires dans les différentes catégories filles et garçons et les demi-finales et finales auront lieu samedi. Cette phase régionale comporte trois critères à l'issue desquels les 6 meilleurs badistes dans chaque catégorie filles et garçons seront qualifiés à la phase nationale.

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION (MESSIEURS) 2019-2020 : Coup d'envoi de la compétition aujourd'hui

Le coup d'envoi du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division messieurs, sera donné jeudi avec une nouvelle formule comportant 20 équipes dont le tenant du titre, le GS Pétroliers, grand favori pour conserver sa couronne qu'il détient depuis 2010. Pour la saison 2019-2020 qui va débiter avec 15 jours de retard à cause des difficultés rencontrées par les clubs tant sur le plan administratif que financier, on retrouvera les habitués animateurs de la course au titre, à savoir le GS Pétroliers, auteur d'un doublé (Coupe-Championnat) et principal favori pour sa propre succession, le NB Staouéli (vice-champion), le CRB Dar El Beida ainsi que l'US Sétif comme principaux concurrents. Les autres formations, de niveau pratiquement égal, tenteront d'éviter les deux dernières

places du classement synonyme de relégation au palier inférieur. Concernant la formule de compétition, les vingt (20) équipes, réparties en deux groupes (A et B), disputeront la première phase du championnat qui portera désormais l'appellation de Super-Division au lieu de Division nationale 1. Les équipes classées de la 1^{ère} à la 6^e place lors de la 1^{ère} phase de chaque groupe disputeront les aller-retour et une belle éventuelle phase éliminatoire. Les six équipes qualifiées à l'issue de la 2^e phase joueront les play-offs pour le titre en deux tournois (1^{er} tournoi 3 matchs, 2^e tournoi 3 matchs) sur terrain neutre désigné par la FABB. Les quatre premiers à l'issue de cette 3^e phase joueront le titre de champion 2019-2020, en élimination directe (demi-finales, finale). La première

journée de la Super-Division, débutera jeudi, avec la rencontre du groupe B opposant le NB Staouéli au nouveau promu l'ASS Oum Bouaghi. Les autres matchs sont prévus samedi selon le programme suivant :

Groupe A / Samedi (16h00) :

NA Hussein-Dey - TRA Draria
GS Pétroliers - ES Cherchell
OS Bordj Bou Arréridj - Rouiba CB
US Sétif - OMS Miliana

CSMBB Ouargla - CRB Dar Beida

Groupe B / Jeudi (16h00) :

NB Staouéli - ASS Oum Bouaghi
Samedi (16h00) :
IR Bordj Bou Arréridj - USM Blida (14h00)
WO Boufarik - CSC Gué de Constantine
PS El Eulma - O Batna
AB Skikda - USM Alger

CYCLISME / TOUR CHANTAL-BIYA :

552 kilomètres au menu des coureurs

Quatre étapes, sur une distance globale de 552 kilomètres, sont inscrites au programme du Tour Chantal-Biya, prévu du 17 au 20 octobre 2019 au Cameroun, avec la participation de cinq coureurs cyclistes algériens, selon les organisateurs.

La première étape, prévue jeudi, se déroulera sur une distance de 118,6 kilomètres, entre Yaoundé et Bafia.

Le lendemain, vendredi, les coureurs disputeront la deuxième étape, sur une distance de 150,6 kilomètres, entre Yaoundé et Ebolwa.

La troisième étape, qui aura lieu samedi, se déroulera sur une distance de 116,4 kilomètres, entre Zoétélé et Npwang Meyamessala, alors que la quatrième et dernière étape, prévue dimanche, se déroulera sur une distance

de 166,4 kilomètres, entre Sangmélima et Yaoundé.

«Initialement, le Tour Chantal-Biya devait comporter cinq étapes, mais la première, qui devait se dérouler le mercredi 16 octobre, sur une distance de 109,6 kilomètres entre Bertoua - Abong et MBang a été finalement annulée» ont précisé les organisateurs. L'Algérie participe à cette compétition avec cinq

athlètes, à savoir : Azzedine Lagab, Abderrahmane Mansouri, Nassim Saïdi, Hamza Yacine et Oussama Chebaloui, sous la conduite de l'entraîneur Chérif Merabet.

L'objectif de la sélection algérienne est de récolter un maximum de points pour consolider son place dans le ranking qualificatif aux prochaines Olympiades d'été, prévues en 2020 à Tokyo (Japon).

AVIRON / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (1^{RE} JOURNÉE): L'Algérie décroche 7 médailles dont 2 en or

Avec 7 médailles (2 or, 2 argent et 3 bronze), l'Algérie occupe la troisième place au classement général des Championnats d'Afrique d'aviron qui se déroulent sur les berges du lac de Tunis, à l'issue de la première journée.

La Tunisie trône en tête du classement de la compétition avec 11 médailles dont 5 en or, suivie de l'Égypte qui a décroché 9 médailles (3 or, 4 argent et 2 bronze). Les épreuves finales se poursuivront mercredi dans la matinée sur les berges du lac de Tunis.

L'Algérie participe à cette compétition africaine avec 9 rameurs. Il s'agit chez les dames d'Amina Rouba, Nawel Chiali, Nihad Benchadli, Zoubida Lachoub et Nour El-Houda Sadoun. Sont présents chez les messieurs Oussama Habiche, Kamel Aït-Daoud, Sid-Ali Boudina et Abdelilah Ziouane.

APS

AMICAL (ALGÉRIE - COLOMBIE 3-0) : Les Verts séduisent avant les choses sérieuses en novembre

Solide défensivement et efficace offensivement, l'équipe nationale de football a décroché une retentissante victoire mardi soir face à la Colombie (3-0), au stade Pierre-Mauroy de Lille, confortant non seulement son statut de championne d'Afrique mais rassure en un mois du coup d'envoi des qualifications de la CAN-2021.

Cinq jours après avoir été tenue en échec par la RD Congo (1-1) au stade de Blida, la sélection algérienne s'est rachetée de fort belle manière face aux «Cafeteros», ges au dernier classement de la fédération internationale (Fifa) et qui restaient de surcroît sur une série de 9 matchs sans défaite.

Sans complexe, les Verts ont certes éprouvé des difficultés à entrer dans le match, mais le goleador Baghdad Bounedjah a surgi au quart d'heure de jeu pour débloquer la situation et permettre à l'Algérie de prendre l'avantage contre le cours de jeu.

Complètement libérés après cette ouverture du score, les Verts allaient aggraver la marque par le capitaine Riyad Mahrez (20e) avant que ce dernier ne récidive en seconde période pour signer le doublé (65e).

Ce qu'il faut retenir c'est l'imperméabilité de la défense algérienne, qui a bien résisté aux assauts offensifs des Colombiens, dans un jours sans et amoindris par l'absence de pas moins de trois éléments clés : James Rodriguez (Real Madrid), Radamel Falcao (Galatasaray) et Duvan Zapata (Atlanta Bergame).

Belmadi refuse de s'enflammer

Une chose est sûre, l'équipe nationale est en train de monter en puissance, trois mois après avoir reconquis le titre de champion d'Afrique.

Le passage à vide que tout le monde craignait après cette phase d'euphorie n'a pas eu lieu, même si les Verts ont disputé jusque-là des tests amicaux.

Les choses sérieuses vont commencer en novembre prochain, avec le déroulement des deux premières journées des qualifications de la CAN-2021 : à domicile face à la Zambie (le 14) et en déplacement devant le Botswana (le 18).

En dépit d'une prestation de premier ordre face à Colombie, Belmadi s'est montré réaliste, refusant de s'enflammer, une manière à lui d'aller en avant.

«Il nous reste beaucoup de travail, on veut progresser, le deal que j'Éai avec les joueurs, c'Est de progresser et de se dépasser, on est très loin d'Être parfait.

Notre but maintenant est de se qualifier à la Coupe du monde 2022, et de continuer à progresser match après match, on a encore une grosse marge de progression», a-t-il indiqué aux médias à l'issue de la partie.

La différence du niveau ne s'est faite pas sentir lors de ce test, loin d'être un amical pour les coéquipiers de Sofiane Feghouli, qui se sont donnés à fond jusqu'au bout face à l'équipe de renommée mondiale, dirigée par le technicien portugais Car-



los Queiroz. «On veut jouer contre les meilleurs pour devenir encore meilleurs. On est sûrement une nation qui commence à compter au niveau mondial, mais il faut encore se froter à de grosses cylindrées et ne pas oublier notre spécificité, jouer en Afrique», a souli-

gné Belmadi. A l'issue de cette éclatante victoire, l'Algérie enchaîne un 15e matchs sans la moindre défaite. La belle série d'invincibilité avait débuté le 18 novembre 2018 à Lomé face au Togo (4-1), dans le cadre des qualifications de la CAN-2019.

Si l'Algérie a réussi son test

révélateur face à la Colombie, certes dans un jour sans, l'équipe nationale est appelée à préserver cet état d'esprit de «guerrier» et cette solidarité à toute épreuve qui sont en train de devenir les atouts de cette sélection, dont la marge de progression est encore importante.

MATCHS AMICAUX:

L'Algérie et le Gabon terminent sur une belle note

Les derniers matchs amicaux des sélections africaines joués, mardi, ont été prolifique à l'Algérie et au Gabon, qui ont battu, respectivement, la Colombie (3-0) à Lille et le Maroc (3-2) à Oujda, pour le compte des dates FIFA et en prévision des prochaines échéances officielles dont les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2021), prévues en novembre Au stade Pierre-Mauroy à Lille (nord de la France) et devant 40 000 spectateurs, l'Algérie n'a pas fait dans le détail face à la Colombie, 9e au classement Mondial Fifa, en l'a battant 3-0, sur deux réalisations du capitaine Ryad Mahrez (20e et 65e), et une ouverture du score à la 15e par Baghdad Bounedjah.

Ce dernier test amical des protégés du sélectionneur Djamel Belmadi en cette année 2019, avant d'attaquer les deux premières journées des qualifications de la CAN-2021, le mois prochain à domicile face à la Zambie (le 14) et en déplacement devant le Botswana (le 18), a permis à la sélection de réaliser deux belles notes, à savoir rester invaincu en 16 matchs depuis la prise en main de l'équipe par Belmadi, et infliger à la Colombie sa première défaite après 9 matchs d'invincibilité.

Pour sa part, le Gabon a créée une surprise en allant battre le Maroc (3-2) à Oujda, grâce aux réalisations d'Aaron Boupendza (22e), Denis Bouanga (48e) et Issam Chebake (80e), contre

un doublé de Nordin Amrabat (32e, 69e) pour le Maroc).

Voici les résultats des matchs joués de jeudi à mardi:

Mardi 15 octobre:

Algérie - Colombie 3-0
Guinée - Chili 2-3
Mauritanie - Libye 0-0
Maroc - Gabon 2-3

Lundi 14 octobre:

Rwanda - Tanzanie 0-0

Egypte - Botswana 1-0

Dimanche 13 octobre:

Brésil - Nigeria 1-1

Guinée Equatoriale - Togo 1-1

Ethiopie - Ouganda 0-1

Kenya - Mozambique 0-1

Afrique du Sud - Mali 2-1

Niger - Centrafrique 0-2

Côte d'Ivoire - RD Congo 3-1

Bénin - Zambie 2-2

Samedi 12 octobre:

Cap Vert - Marseille 1-0

Guinée - Comores 0-1

Tunisie - Cameroun 0-0

Vendredi 11 octobre:

Maroc - Libye 1-1

Jeudi 10 octobre:

Algérie - RD Congo 1-1.

Kompany a entraîné Anderlecht sans diplôme, 5.000 euros d'amende

La Fédération belge de football a condamné mardi le club d'Anderlecht à une amende de 5.000 euros, l'entraîneur Vincent Kompany ayant exercé en début de saison sans le diplôme requis.

En plus de cette amende, la sanction pécuniaire maximale, le club bruxellois a été sommé de respecter la réglementation relative aux qualifications des entraîneurs, faute de quoi sa licence pour la saison 2020-2021 «devra lui être refusée».

La Commission des licences de l'Union belge reproche à l'ancien défenseur de Manchester City d'avoir occupé des fonctions d'entraîneur sans disposer du diplôme requis par l'UEFA.

La semaine dernière, Anderlecht a tenté de démontrer que son célèbre défenseur, revenu à l'intersaison dans son club de coeur, n'était pas son véritable entraîneur.

Le club a annoncé le retour de «Franky» Vercauteren pour remplacer le Gallois Simon Davies au poste d'entraîneur principal. Mais depuis son retour, Vincent Kompany dispose de pouvoirs élargis et revendique son ambition d'insuffler une nouvelle philosophie à Anderlecht, inspirée de celle développée par le technicien espagnol Pep Guardiola.

Dans sa décision de mardi, la Commission des licences estime que Kompany impose la composition de l'équipe, «sur base de déclarations du club et de la direction du club». «Il apparaît aussi que Vincent Kompany a donné des instructions aux joueurs depuis le banc et qu'il a dirigé le staff technique», écrit encore la Fédération. De quoi infliger au club de la capitale la même amende qu'à Courtrai en 2016. À l'époque, la formation flamande était entraînée par le Français Karim Belhocine, qui ne disposait pas du diplôme requis. Le technicien a entre-temps obtenu la certification appropriée, et dirige aujourd'hui Charleroi.

MONDIAL-2022 (QUALIFICATIONS ASIATIQUES JUMELÉES): La Palestine et l'Arabie Saoudite se neutralisent (0-0)

La Palestine et l'Arabie saoudite se sont séparées sur un score vierge (0-0), dans le cadre des qualifications jumelées (Mondial-2022 et Coupe d'Asie-2023), mardi au stade national palestinien de Ramallah ville de Cisjordanie occupée. Jusque-là, les équipes saoudiennes disputaient des matches contre la Palestine dans des pays tiers. Mais au cours des dernières années, des clubs et des sélections de pays arabes ont joué dans les Territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967, et donc demandé des autorisations préalables auprès des autorités israéliennes. Certains pays, comme le Liban

et l'Égypte, refusent toujours de disputer de telles rencontres dans les territoires occupés. Dans les tribunes, en l'absence de supporters saoudiens, tous les billets (8.000 places) du stade ont été distribués gratuitement pour l'occasion aux supporters Palestiniens. A une vingtaine de kilomètres de Jérusalem, les supporters ont scandé «Dieu, la Palestine et Jérusalem sont arabes». Les Palestiniens ont manqué leur première occasion de but à la 10e minute avec une attaque de Saleh Chihadeh, sans succès. Les Saoudiens auraient aussi pu marquer dans la première mi-temps, mais la frappe de



Yahya Al-Shehri a été arrêtée. En deuxième mi-temps, le remplaçant palestinien Khaled Salem n'a pas manqué de tirer sur la balles dans les dernières minutes du jeu.

LRF ORAN / TOUR PRÉLIMINAIRE RÉGIONAL OUEST DE LA COUPE D'ALGÉRIE:

Le programme

Programme des rencontres du tour préliminaire régional de la coupe d'Algérie de football, LRF Oran, prévues jeudi et samedi.

Jeudi:

Toula (Oran) : WAC Terga - O. Arzew «3» (12h)

// : W Hammam Bouhadjar - US Mostaganem (15h)

Arzew : KS Oran - IRB Mesra (12h)

// : USM Oran - WRB Mesra (15h)

Bouguirat : ES Sénia - WB Oued Rhiou (15h)

Oued Rhiou : IRB Merdja Sidi Abed - WRB Djidiouia (15h)

Relizane : IRBSM Ben Ali - NRB Ain Nouissy (12h)

// : CRB Mazouna - GB Ain Teledes (15h)

Sidi Bel-Abbès : JR Sidi Brahim - GS Sidi Khaled (15h)

Tlemcen : IRB Chebikia - WB Oued Mimoun (15)

Remchi : ASB Oued Boudjemaa - ESM Ben M'hidi (15h)

Samedi :

ES Sénia : IRB Chaabat El Lahm - AS Marsa (12h)

// : JS Bendaoud - CRB El Amria (15h)

Chahmi : FCK Sidi Yacoub - KRB Hillil (12h)

// : MCB Hadjadj - MCSA Bous-sidi (15h)

Bouguirat : ASB Zemmora - IRB Fornaka (12h)

// : CRB Ouarizane - CRB Sidi Ali (15h)

Ain Témouchent : JS Oued Tlélat - CR Ain Youcef (12h)

// : RCG Oran - IRB Chetouane (15h)

Fornaka : WRB Mazagran - JSBH Ben Okba (12h)

// : AR Ammi Moussa - O. Sidi Ben Adda (15h)

Chaabat El Lahm : RC Lamtar - CC Oran (15h)

Remchi : USM Témouchent - MB Fellaoucen (15h)

Sidi Khaled : JS Badrabine - ORC Boukhanefis (15h)

RÉGIONALE UNE (LIGUE DE OUARGLA) :

Le programme de la 5e journée

Programme des rencontres de la 5e journée du championnat de football de la Régionale Une (ligue de Ouargla), groupes (A) et (B), prévues ce week-end:

Groupe -A-

M. Mouflon (Tamanrasset) - ASC Ouargla
Wifak El-Meghaier - IRB Nakhla
IR Hassi Delaa - Wifak Ain-Madh
ES Moggar - Amel Sidi-Mahdi
Olympique El-Oued - IRB Ouargla
MB Baidha - Noudjoum Illizi

Groupe -B-

Gueltat Sidi Saad - W. Hoggar
Tamanrasset
CSSW Illizi - IRB Ain-Beida
Ittihad Hamadine - NR Sorro
Sahli
ESB El-Oued - M. Blidet Amor
MR Hamadine - R. Hassi El-Gara
Chabab Djamaa - OS Bouamer.

APS

LIGA ESPAGNOLE (VIOLENCES EN CATALOGNE) :
La Liga demande d'inverser l'ordre du Clasico

La Liga espagnole de football a demandé mercredi à la Fédération d'inverser l'ordre du Clasico entre le FC Barcelone et le Real Madrid prévu samedi 26 octobre à Barcelone, après les violentes manifestations indépendantistes de mardi soir.

«Nous avons demandé au comité des compétitions de la Fédération de se réunir et de changer le lieu du Clasico à Madrid en raison de circonstances exceptionnelles au-delà de notre contrôle», a indiqué La Liga. Les récentes manifestations liées à la condamnation de dirigeants indépendantistes, inquiètent au plus haut point l'instance espagnole. La Liga a fait cette demande sur la base du règlement de la fédération concernant les cas de «force majeure».

La Fédération a indiqué avoir reçu cette demande et précisé que les deux clubs avaient jusqu'à lundi pour remettre leurs observations avant la prise d'une décision. La Ligue souhaiterait donc que le Clasico du 26 octobre se dispute au Bernabeu et non au Camp Nou. Si le Barça et le Real acceptent cette proposition, le match retour se



déroulerait donc le 1er mars au Camp Nou. Le comité de compétition décidera dans les prochains jours si la requête de la Liga était validée par les deux formations.

EURO-2020/CHANTS RACISTES:
6 supporters interpellés en Bulgarie suite aux débordements

Six supporters ont été interpellés suite aux débordements racistes observés lundi en tribunes lors du match de qualification pour l'Euro-2020 contre l'Angleterre, a annoncé la police bulgare mercredi, ajoutant que l'enquête était toujours en cours.

«Six personnes sont actuellement détenues, trois sont recherchées et les investigations se poursuivent pour établir la complicité des autres», a indiqué le commissaire général de la police de Sofia Georgy Hadzhiev devant des journalistes, évoquant l'implication totale de quinze individus.

Grâce à la vidéosurveillance dans le stade Vassil-Levski, neuf personnes ont pu être identifiées de manière sûre pour avoir adressé des cris de singe et des signes nazis aux joueurs anglais noirs.

Quinze mille personnes ont assisté à la rencontre, perdue (6-0) par la Bulgarie.

L'incident a déclenché une avalanche de réactions de la part de supporters et de responsables politiques au Royaume-Uni comme en Bulgarie. L'UEFA a ouvert une procédure disciplinaire à l'encontre de la Bulgarie mardi. Le premier ministre bri-

tannique Boris Johnson a condamné un «vil» racisme, tandis que son homologue bulgare Boiko Borissov a poussé à la démission le directeur de la fédération bulgare de football mardi. Dans un communiqué, le responsable de l'équipe nationale bulgare Krasimir Balakov a présenté ses excuses mardi aux joueurs de l'équipe d'Angleterre ainsi qu'à tous ceux qui ont pu se sentir offensés. Le stade Vassil-Levski était déjà frappé d'un huis-clos partiel pour ce match en raison d'insultes racistes proférées lors du match contre le Kosovo en juin.

(QUALIFICATIONS/MONDIAL-2022) CORÉE DU NORD - CORÉE DU SUD :
Infantino «déçu» du huis clos

Le président de la fédération internationale de football (Fifa), Gianni Infantino, s'est dit «déçu» d'avoir assisté mardi à Pyongyang au match «historique» entre la Corée du Nord et la Corée du Sud (0-0) en l'absence du public, dans un rendez-vous non retransmis à la télévision, comptant pour les qualifications du Mondial-2022.

«J'avais hâte de voir un stade plein pour ce match historique

mais j'ai été déçu de voir qu'il n'y avait aucun spectateur dans les tribunes», a réagi Infantino, cité dans un communiqué de la Fifa.

Il n'y avait dans le stade Kim Il Sung ni supporters ni journalistes étrangers pour assister à ce choc entre deux nations techniquement toujours en guerre.

«Nous avons été surpris de cela et par plusieurs autres

points, concernant notamment la retransmission en direct et les problèmes avec les visas et les journalistes étrangers», a-t-il ajouté.

«Pour nous, la liberté de la presse et d'expression est essentielle mais d'un autre côté, il serait naïf de penser que nous pouvons changer le monde en un instant».

Les seules informations du match sont venues des sites de

la Fifa et de la Confédération asiatique (AFC) qui étaient autorisés à divulguer un minimum d'informations factuelles.

L'équipe sud-coréenne était arrivée lundi accompagnée simplement de son sélectionneur, le Portugais Paulo Bento, et de son staff. Avant de s'envoler pour Pyongyang, les Sud-Coréens avaient été priés de laisser leurs téléphones portables à leur ambassade en Chine.

INTER-RÉGIONS :
Le programme de la 5e journée

Gr. Centre-Est

Jeudi (15h00) :
AS Bordj Ghedir - JS Bordj Menail
CRB El Hamadia - Hydra AC
FC Bir El Arch - DRB Baraki
NRC Boudjelbana - JS Boumerdès
NRB Grarem - SA Sétif
USM Sétif - ES Bouakeul
JS Azazga - MB Bouira
Samedi (15h00) :
IRB Berhoum - ASC Ouled Zouai

Gr. Centre-Ouest

Jeudi (15h00) :
CRB Sendjas - CBB Boukadir
Samedi (15h00) :
ARB Ghriess - ES Berrouaghia
CB Béni Slimane - CRC Tiaret
CR Zaouia - CAS Abdeloumen
E. Sour Ghozlane - OM Ruisseau
MS Cherchell - RA Ain Defla
ORB Oued Fodda - IRB Bou-Medfaa
WAB Tissemsilt - CRB Froha

Gr. Est

Samedi à partir de 15h00 :
E. Collo - OSM Tarf
AB Merouana - IRB El Hadjar
CRB Dréan - NASR El Fedjoudj
CB Mila - CRB El Milia
CRB Houari-Boumediene - CRB Ain Yaghout
JB Ain-Kercha - NRB Tazougert
WM Tébessa - ES Guelma
ORB Boumahra-Ahmed - MB Barika

Gr. Ouest

Jeudi (15h00) :
NASR Sénia - JS Emir Abdelkader
ZSA Témouchent - FCBA Ramdane
Samedi (15h00) :
CRB Bendaoud - IRB Sougueur
CRB Sfisef - IRB Maghnia
IRB Ain Hadjar - CRM Bouguirat
ICS Tlemcen - CRB Hennaya
IS Tighennif - MB Sidi Chahmi
JS Sig - WA Mostaganem

Gr. Sud-Est

Samedi à 15h30 :
AR Ouargla - MB Hassi Messaoud
ASB Metlili - O. Magrane
IRB Aflou - IR Zaoui El-Abidia
IRB Robbah - IRB Laghouat
JS Sidi-Bouaziz - HB Ghardaïa
ES Ouargla - US Souf
IRB el Keneg - MB Rouissat
USB Hassi R'mel - IRB Nezla

Gr. Sud-Ouest

Jeudi (15h30) :
A. Ain-Sefra - JRB Taghit
SC Mechria - GC Ain-Sefra
JS Guir - US Béchar Djedid
US Naâma - CRB Bougtoub
Samedi (15h30)
IRM Ben-Amar - IR Mechria
NRB Fenoughil - MC El-Bayadh
IR Biodh - CRB Adrar
Exempt : NRC Hattaba Adrar

APS

Van de Beek convoité à Manchester United

Outre Manchester United et le Real Madrid, l'international néerlandais serait dans le viseur de Tottenham également. Le joueur âgé de 22 ans serait également dans le viseur de l'Inter Milan. Mais le club italien semble en retrait sur ce dossier en raison notamment du prix demandé par l'Ajax Amsterdam à savoir 80 millions d'euros.



Matic vers l'Inter Milan ?

Alors qu'il ne fait plus vraiment partie des plans d'Ole-Gunnar Solskjaer, Nemanja Matic pourrait quitter Manchester United pendant le prochain mercato de Premier League. L'international serbe serait convoité notamment par l'Inter Milan.

Selon des informations rapportées par les médias italiens, Nemanja Matic aurait de fortes chances de quitter Manchester United pendant le prochain mercato hivernal. L'Inter Milan serait le club le mieux placé pour accueillir l'international serbe indique Tuttosport. En raison de son faible temps de jeu et de son contrat expirant en juin prochain, les dirigeants des Red Devils ne seraient pas contre un départ dès janvier prochain.

Déjà convoité pendant l'été, le milieu de terrain serbe avait voulu poursuivre sa carrière à Manchester United estimant qu'il avait sa place dans l'équipe. Mais en dépit du pire départ du club depuis trente ans, Ole-Gunnar Solskjaer ne semble pas vouloir donner sa chance au joueur dans une équipe qui montre des signes de faiblesse. Nemanja Matic n'a disputé que quatre matches sur les onze disputés par le club anglais depuis le début de saison.

Intervention décisive pour Gareth Bale

Peu utilisé au Real Madrid, Gareth Bale aurait fini par craquer et songerait à un départ dès cet hiver. Mais l'attaquant gallois a reçu un message fort de la part de l'un de ses coéquipiers madrilènes.

S'il a tenu bon durant le mercato estival, Gareth Bale n'est pas à l'abri d'un départ cette saison. Et pour cause, l'international gallois n'est pas vraiment à son aise au sein du club madrilène. L'entraîneur Zinedine Zidane réserve un traitement particulier à sa superstar, l'utilisant avec parcimonie où en l'écartant du groupe sans explications. Comme ce fut le cas pour lors de la réception de Bruges (2-2) en Ligue des Champions. Un signe fort pour Gareth Bale qui aurait fini par se faire une raison : il n'est plus à sa place au Real Madrid sous les ordres de ZZ.

L'attaquant gauche songerait à mettre les voiles. De quoi alerter les prétendants en vue d'un transfert. Un départ de l'attaquant gauche permettrait au club merengue de débarrasser d'un énorme salaire et alléger la masse salariale. Mais Luka Modric a pris position pour Gareth Bale. Le milieu croate souhaite toujours le voir à ses côtés à Madrid. « Gareth est un joueur fantastique et très important pour l'équipe. Il nous le montre cette saison. J'espère qu'il restera toute la saison, et les suivantes aussi », a-t-il déclaré dans des propos relayés par The Sun. Reste à savoir quelle sera la décision finale du Gallois.

«CRISTIANO EST MEILLEUR QUE PELÉ»

Deux jours après avoir vu Cristiano Ronaldo atteindre la barre des 700 buts en carrière, son agent Jorge Mendes a placé la star portugaise au-delà du légendaire Pelé dans l'histoire du football.

Les propos devraient sans aucun doute faire réagir. Vieux comme le monde (ou presque), le débat sur l'identité du meilleur joueur de l'histoire du football enflamme les passionnés du ballon rond. Pelé ? Maradona ? Zidane ? Cruyff ? Platini ? Messi ? Chacun se fera son propre avis. De son côté, le célèbre agent Jorge Mendes a tranché. Et sans surprise, l'homme d'affaires a choisi "son" joueur et compatriote : Cristiano Ronaldo.



GIROUD VEUT QUITTER LE CLUB !

L'attaquant de l'équipe de France en manque de temps de jeu avec le club de Londres souhaite quitter Chelsea pour trouver un autre défi pendant le mercato d'hiver.

"Je vais me battre pour ma place à Chelsea, le coach le sait et on fera les comptes en janvier. Est-ce que j'ai envie de partir ? Pas forcément mais il y a des choses qui feront que je pourrais prendre une décision. Je ne peux pas me contenter de ce que j'ai à Chelsea, a indiqué Giroud sur Eurosport. Ma priorité, c'est de rester à Chelsea. Mais si on m'oblige à faire un choix, je le ferais comme quand je suis parti d'Arsenal."

Prolongation en vue pour Aubameyang ?

L'attaquant d'Arsenal, Pierre-Emerick Aubameyang et son entourage auraient ouvert des discussions pour une prolongation de contrat. Celle-ci devrait être assortie d'une augmentation de son salaire.

Selon la presse dominicale anglaise, Arsenal et Pierre-Emerick Aubameyang ont ouvert des négociations pour une prolongation de contrat de l'international gabonais. Le joueur dispose encore de deux années de contrat avec le club londonien. Mais ce dernier voudrait sécuriser l'avenir de son joueur jusqu'en 2023. En grande difficulté depuis son arrivée à la Juventus, Adrien Rabiot peut compter sur le soutien de ses dirigeants, qui demandent encore un peu de temps pour le Français.

La situation d'Adrien Rabiot ne semble pas alarmer les dirigeants de la Juventus. En effet, dans une interview accordée à Calciomercato.com, Fabio Paratici a affirmé que le Français avait encore besoin d'un peu de temps pour s'acclimater à son nouveau club : « Rabiot ? Il a eu un long moment d'inactivité, nous devons encore lui donner un peu de temps ». Pour rappel, l'ancien du Paris Saint-Germain n'a connu qu'une seule titularisation depuis le début de la saison et compte à l'heure actuelle seulement quatre apparitions toutes compétitions confondues.



Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSON :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

Jeudi 17 octobre 2019 / 18 Safar 1441 - N° 2342 - 7^e année

TRAVAUX DU FORUM
MONDIAL DE LA
SÉCURITÉ SOCIALE

Tidjani Haddam aujourd'hui à Bruxelles



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam prendra part, à partir d'aujourd'hui, aux travaux du Forum mondial de la sécurité sociale, organisé depuis lundi à Bruxelles (Belgique) par l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS). Le ministre qui doit prononcer une allocution au nom de l'Algérie lors de la séance plénière du Forum, prévue vendredi, présentera l'expérience algérienne « pionnière » en matière d'extension de la protection sociale, indique mercredi un communiqué du ministère. Les participants au Forum mondial de la sécurité sociale se penchent, depuis lundi, sur les mesures et les dispositions prises par les institutions en charge de la sécurité sociale en vue d'assurer la protection sociale aux personnes contre les risques potentiels dans un monde du travail en mutation rapide et, partant, de contribuer au « raffermissement des liens de solidarité dans la société et à la croissance », précise la même source. La rencontre sera marquée par les interventions d'experts et de responsables d'institutions en charge de la sécurité sociale à travers le monde, notamment sur les mécanismes de développement des systèmes de sécurité sociale. Le Forum mondial de la sécurité sociale offre aux représentants des institutions de sécurité sociale de plus de 150 pays l'opportunité de discuter des perspectives et des moyens de développement de la sécurité sociale.

ALGÉRIE-FRANCE

Air Algérie invitée de la 126^e Assemblée générale de l'ATAF

Air Algérie a participé à la 126^e Assemblée générale de l'Association des Transporteurs Aériens Francophones (ATAF) tenue samedi dernier à Alger, a indiqué hier la compagnie nationale dans un communiqué.



Quelque 160 participants ont pris part à cette Assemblée générale dont les représentants de compagnies aériennes francophones et partenaires issus du monde de l'aéronautique, a précisé la même source.

L'ordre du jour de la rencontre a été axé sur des thèmes d'actualités comme la modernisation du transport aérien et l'impact des nouveaux appareils sur le transport aérien développés par des Experts d'Air France et BOEING, MITSUBISHI, EMBERAER et AERCAP.

Les besoins des compagnies en matière de formation dans l'aérien a été développé par 03 organismes de formation agréés par ATAF et IATA. Lors de ce forum, le président-directeur général d'Air Algérie, Bakouche Allèche, a indiqué que « le monde de l'aviation civile traversait une crise des plus dures, qui a vu la dis-

parition de plusieurs compagnies ». M. Allèche a, à cette occasion, présenté la stratégie et la vision d'Air Algérie pour faire face à cette « crise qui secoue le monde de l'aérien », souhaitant que les travaux de l'ATAF apportent un « éclairage sur la situation » et que les solutions retenues par chaque compagnie leur permettront de s'affranchir des effets néfastes de la crise.

Ce forum a constitué une occasion pour les responsables de ces compagnies francophones, de se revoir et de mettre en commun les problématiques, les plus importantes à savoir la formation et la modernisation du transport aérien.

A noter que c'est pour la quatrième fois que le pavillon national accueille l'Assemblée générale de l'ATAF en Algérie. L'ATAF a pour mission principale la promotion de la coopération entre les compa-

gnies aériennes francophones, et le développement du transport aérien à travers: la dynamisation des atouts des compagnies membres, le renforcement des solidarités dans le cadre de l'encouragement d'établissement d'un dialogue fructueux entre les compagnies membres ainsi qu'avec leurs autorités de tutelle respectives.

L'ATAF regroupe actuellement seize compagnies de transport aérien francophone originaires d'Algérie (Air Algérie), de France (Air France, Aigle Azur, Air Corsica), d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Middle East Airlines, Tunisair, Tassili Airlines, Royal Air Maroc, Mauritania Airlines), d'Afrique subsaharienne (Air Burkina, Air Côte d'Ivoire, Camair-Co, Congo Airways) et de l'Océan Indien (Air Seychelles, Air Mauritius, Air Madagascar).

ALGÉRIE-UE

Padsel-Noa : atelier de formation sur les modalités d'implication des cellules de proximité de solidarité

Un atelier de formation consacré aux modalités d'implication des cellules de proximité de solidarité (CPS) dans la mise en œuvre du programme d'appui au développement local durable et aux activités sociales dans le nord-ouest de l'Algérie (Padsel-Noa), a été organisé, hier à Médéa, au profit du personnel des cellules de proximité locales relevant de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité, a-t-on appris auprès de cette structure. Initié par l'agence de développement sociale (ADS) avec le concours de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (Dass) et des experts de l'Union européenne, cet atelier vise à la formation de l'encadrement des CPS en matière de conception du processus et des modalités d'implication dans l'exécution de ce programme en terme d'employabilité des groupes vulnérables, a indiqué à l'APS, le directeur opérationnel du pro-

gramme Padsel-Noa, Samir Boukhalifa. L'objectif, a-t-il souligné, est de valoriser et renforcer les capacités des compétences et des structures d'appui locales, en l'occurrence les cellules de proximité de solidarité, considérées comme la « cheville ouvrière » de ce programme, de façon à permettre à leur encadrement de pouvoir dresser avec exactitude le profil des catégories à cibler en priorité, d'élaborer des enquêtes de ménages et identifier les actions qui auront un impact direct sur les conditions de vie des catégories vulnérables, a-t-il expliqué. Lancé officiellement en février dernier, le Padsel-Noa concerne les communes de Baata, Ouled-Hellal, Ouled Antar et Kef-Lakhdar, et vise, pour rappel, à améliorer les conditions de vie des habitants, à renforcer la création d'emplois, la diversification des revenus, outre la valorisation des capacités des compétences et des structures lo-

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Chlef

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), mardi à Chlef, alors qu'une bombe de confection artisanale et trois casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites par d'autres détachements de l'ANP lors d'opérations distinctes menées à Batna et Médéa, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 15 octobre 2019, deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes à Chlef (ère Région militaire), tandis que d'autres détachements de l'ANP ont découvert et détruit, lors d'opérations distinctes de fouille et de recherche menées à Batna (5e RM) et Médéa (1e RM), une (1) bombe de confection artisanale et trois (3) casemates pour terroristes contenant divers objets », précise le communiqué.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP « ont saisi, à Tamarrasset et Bordj Badji Mokhtar (6e RM), six (6) groupes électrogènes, quatre (4) marteaux piqueurs, ainsi que 300 grammes de dynamites et 248 grammes de kif traité, alors qu'un autre détachement a appréhendé, en coordination avec les services de la Sûreté nationale à Oum El-Bouaghi (5e RM), deux (2) narcotrafiquants en possession de 3.000 comprimés psychotropes ».

De même, des éléments de la Gendarmerie nationale « ont intercepté trois (3) individus et saisi 26.064 unités de tabac et deux (2) camionnettes à Bécharr (3e RM) », ajoute la même source. D'autre part, des Gardes-côtes « ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de six (6) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Jijel (5e RM), tandis que 18 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et Annaba », note le communiqué.

DÉCÈS

Le Moudjahid Amar Akli Driss n'est plus

Le Moudjahid Amar Akli Driss, l'un des adjoints de Krim Belkacem à la tête de l'Armée de libération nationale (ALN) en Kabylie, est décédé hier au village d'Ait Hessane, dans la commune de Hasnaoua (Tizi Ouzou), à l'âge de 92 ans, apprend-on auprès de membres de sa famille.

Le défunt, qui a adhéré au parti du peuple algérien (PPA) en 1943, a connu les géolés du colonialisme pour avoir été incarcéré à plusieurs reprises, notamment le 29 mars 1954,

à la veille du déclenchement de la Guerre de libération nationale. Amar Akli a été un responsable politique au sein du PPA en Kabylie. Grâce à son engagement pour la cause nationale, il a été derrière l'adhésion des meilleurs militants nationalistes issus de sa localité à l'Organisation spéciale (OS) dès sa création.

Né le 21 octobre 1927, le défunt a vu sa vie à la préparation de la lutte armée dans sa région. Il gravit plusieurs échelons de la responsabilité

pour seconder le premier chef de la Wilaya III historique dans plusieurs missions.

Il fut dépêché à Alger pour soutenir Abane Ramdane dans ses missions, pendant une courte durée (de mars à juillet 1955), avant de regagner les maquis de l'ALN à Boufarik, ensuite Bouarfia et d'être rappelé par Krim Belkacem en wilaya III. Le défunt a publié ses mémoires intitulés « Vie et mémoires d'un militant » en 2017.